



بنك الأمان
AMEN BANK
GROUPE AMEN

Société anonyme au capital social de 127.312.500¹ Dinars
Divisé en 25.462.500 actions de nominal 5 dinar entièrement libérées
Siège social : Av. Mohamed V- 1002 Tunis – RC : B176041996
Tél. : 71 148 000 ; Fax : 71 833 517

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE «AMEN BANK 2016»
ENREGISTRÉ PAR LE CMF LE 30 AOUT 2016 SOUS LE N°16-004

La présente actualisation a été enregistré par le CMF le 07 MARS 2017 sous le N° 16 - 004 / A 00 1
donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel
public à l'épargne.

Elle complète le document de référence enregistré le 30 août 2016 sous le n° 16-004. Cette
actualisation du document de référence a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses
signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de
l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments
comptables et financiers présentés.

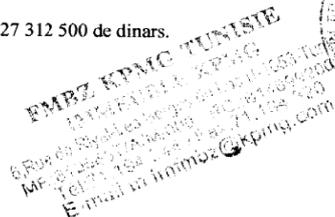
RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Mr. Néji Ghandri
Membre du Directoire
Tél. : 71 148 806-812-814
Fax : 71 833 517
E-MAIL : néji.ghandri@amenbank.com.tn

Le document de référence « Amen Bank 2016 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2016 sous le
n° 16-004 ainsi que la présente actualisation, sont mis à la disposition du public auprès d'Amen Bank, à
l'avenue Mohamed V, 1002 Tunis, sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn et d'Amen Bank :
www.amenbank.com.tn.

Ils ne peuvent être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note
d'opération visée par le Conseil du Marché Financier.

¹ L'AGE du 16/06/2016 a décidé de porter le capital social de 122 220 000 de dinars à 127 312 500 de dinars.



Sommaire

Chapitre 1 – RESPONSABLE DE L’ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....Erreur ! Signet non défini.

- 1.1- RESPONSABLE DE L’ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE :Erreur ! Signet non défini.
- 1.2-ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L’ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE : Erreur ! Signet non défini.
- 1.3- RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES : 7
- 1.4- RESPONSABLE DE L’INFORMATION : 9

Chapitre 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL 10

- 2.1– RENSEIGEMENT DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT AMEN BANK : 10
- 2.2 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL : 10
- 2.3- TABLEAU D’EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL : 10
- 2.4- REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/12/2016 : 12
 - 2.4.1 Structure du capital au 31/12/2016: 12
 - 2.4.2 Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2016 12
 - 2.4.3 Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par les membres du Conseil de Surveillance au 31/12/2016: 13
 - 2.4.4 Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par les membres du Directoire au 31/12/2016:13
- 2.5 PRESENTATION DES SOCIETES DU GROUPE « AMEN BANK » au 31 DECEMBRE 2016 : 13
- 2.6 MARCHE DES TITRES : 15

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’ACTIVITE DE LA BANQUE..... 16

- 3.1 – LA POLITIQUE SOCIAL DE LA BANQUE..... 16
- 3.2 – RESEAU 18
- 3.3 Gouvernance : 18
 - 3.4.1 Ressources..... 20
 - 3.4.2 Emplois..... 22
 - 3.4.3. Les Résultats d’exploitation 26
- 3.5 LES INDICATEURS D’ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2016 29
- 3.6 – MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET RISQUES) : 32
- 3-7 DEPNDANCE DE L’EMETTEUR AU 30/06/2016 33

Chapitre 4 - PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTAT 35

- 4.1-SITUATION DES IMMOBILISATIONS ET DU PORTEFEUILLE TITRES DE LA BANQUE AU 30-06-2016 : 35
 - 4.1.1- Situation des Immobilisations au 30-06-2016: 35
 - 4.1.2- Situation du portefeuille titres au 30-06-2016 : 42
 - 4.1.3- Principales acquisitions et cessions d’immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2016 : 46
- 4.2- RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES AU 30 JUIN 2016 : 47
 - 4.2.1 États financiers individuels au 30-06-2016: 48
 - 4.2.2 Notes aux états financiers au 30/06/2016 : 52
 - 4.2.3 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 30 juin 2016 :... 84
 - 4.2.4 Rapport d’examen limite des Commissaires Aux Comptes sur les états Financiers Intermédiaires au 30 juin 2016 : 91

4.3 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2016 :	93
4.3.1 Le tableau des mouvements des capitaux propres de variation des capitaux propres	93
4.3.2 Evolution du Produit Net Bancaire et du Résultat d'exploitation:	94
4.3.3 Evolution des Bénéfices Nets :	94
4.3.4 Evolution de la marge brute d'autofinancement :	94
4.3.5 Emprunts Obligataires garantis par Amen Bank au 30 juin 2016 :	95
4.3.6 Emprunts Obligataires souscrits par Amen Bank au 30 juin 2016 :	95
4.3.6 Emprunts Obligataires émis par Amen Bank au 30 juin 2016 :	96
4.3.7 Structure des souscripteurs à l' Emprunts Obligataires « Amen Bank 2016-1»:	97
4.3.8 Principaux indicateurs et ratios :	97
4.3.9 Indicateurs Boursiers :	100
4.4 INDICATEURS BOURSIERS :	100

Chapitre-5: ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES... 101

5.1 CONSEIL DE SURVEILLANCE:	101
5.1.1- Membres du Conseil de Surveillance :	101
5.1.2- Fonction des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire dans la Banque :	102
5.1.3- Principales activités exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années par les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire :	102
5.1.4- Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :	103
5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil de Surveillance dans la société qu'ils représentent :	103
5.2- INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE AU 31-12-2016:	104
5.3- CONTROLE :	104

**Chapitre- 6: RENSEIGNEMENTS CONCERNANTS L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES
D'AVENIR..... 105**

6.1. Évolution récente :	105
6.2- Mesure et analyse des écarts et des performances réalisées au 31/12/2016 par rapport aux prévisions relatives au Buisines plan de la période allant de 2016 à 2020:	105

Préambule

Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l'activité, le contrôle, les seuils de participation dans d'autres sociétés, etc...., avec l'imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions.

Dans ce cadre, Amen Bank s'engage à se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser, le cas échéant, sa situation dans les délais fixés par ladite loi.

La présente actualisation constitue une mise à jour du document de référence de l'AMEN BANK «AMEN BANK 2016 » enregistré par le CMF le 30/08/2016 sous le numéro 16-004. Elle a été établie en application des dispositions de l'article 12 du Règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

L'objet de cette actualisation est de porter les changements nécessaires au document de référence « AMEN BANK 2016 » suite à la publication des états financiers intermédiaires au 30/06/2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 4ème trimestre 2016.

Il est à rappeler que dans le but de se conformer aux ratios réglementaires, la Banque a entamé un plan de recapitalisation via la levée d'un emprunt obligataire subordonné de 70 000 000 DT en 2016, qui a été suivie par une augmentation de capital de 5 092 500 DT¹.

Une deuxième levée d'un emprunt subordonné de 50 000 000 DT est prévue en 2017 conformément au business plan présenté par la banque dans son dernier document de référence.

Hormis ce qui est mentionné dans la présente actualisation du document de référence, AMEN BANK estime qu'elle ne dispose pas d'autres informations susceptibles d'être portées à la connaissance du public.

¹ L'AGE du 16/06/2016 a décidé de porter le capital social de 122 220 000 de dinars à 127 312 500 de dinars.

Situation financière au 30/06/2016

Au titre du premier semestre de 2016, les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 224,5 millions de dinars soit une augmentation de 134,8 millions de dinars par rapport au premier semestre 2015.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint un encours de 885,1 millions de dinars enregistrant une régression de 4,6 % par rapport au premier semestre 2015.

Les crédits à la clientèle ont totalisé 5 951,1 millions de dinars à fin juin 2016 en affichant une régression de 2,5% tandis que le portefeuille titres a progressé de 16,8 % pour se situer à 1 599,1 millions de dinars au 30 juin 2016.

Ces évolutions ont permis à la banque de réaliser un chiffre d'affaires de 298,4 millions de dinars contre 308,8 millions de dinars en 2015. Le produit net bancaire s'est situé à 135,5 millions de dinars au 30 juin 2016 soit une légère progression de 0,1% et le bénéfice réalisé au titre du premier semestre 2016 a été de 35,7 millions de dinars contre 59,1 millions de dinars en juin 2015.

Le ratio de solvabilité a atteint 12,65% en juin 2016 contre un ratio réglementaire de 10%. Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en exploitation depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, ce ratio a atteint un niveau de 84,8% contre 77,6% à fin décembre 2015.

Le taux de créances classées de 16,6% et un taux de couverture de ces mêmes créances de 59,9% au 30/06/2016.

Situation financière au 31/12/2016 provisoire

Au 31/12/2016 les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, ont atteint 5 890,7 millions de dinars, soit une diminution de 80,7 millions de dinars ou 1,4% par rapport à la même période de 2015.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 116,1 millions de dinars soit une régression de 26,3 millions de dinars ou 0,5%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 914,1 millions de dinars compte tenu notamment du nouvel emprunt subordonné Amen Bank 2016-1 de 70,0 millions de dinars clôturé le 21 novembre 2016 et du règlement des échéances de la période.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 19,5 millions de dinars ou 3,2% par rapport à la même période en 2015.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une diminution de 18,6 millions de dinars ou 5,4%, passant de 346,4 millions de dinars en 2015 à 327,8 millions de dinars pour la même période de 2016.

Le Produit Net Bancaire a atteint 294,1 millions de dinars contre 255,9 millions de dinars au cours de 2015 soit une hausse de 38,2 millions de dinars ou 14,9%.

Chapitre 1- RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU FONCTIONNEMENT DES COMPTES

1.1- RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE :

Le Président du Directoire d'AMEN BANK : Monsieur Ahmed EL KARM

1.2-ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« A notre connaissance, les données de la présente actualisation du document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

**Le Président du Directoire d'AMEN BANK
Monsieur Ahmed EL KARM**



KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
6 Rue de l'Indépendance - Les Berges - Le 1000 Tunis
M. 71 22 44 44 / F. 71 22 44 44
T. 71 22 44 44 / F. 71 22 44 44
E-mail: tn.tunisie@kpmg.com

PINCEP
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Center - Four Jrs Bureau
Centre Urbain Nord de Tunis
Tél. (+91) 73 728 430 - Fax: 73 728 465

1.3- RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES :

États financiers intermédiaires d'AMEN BANK- arrêtés au 30/06/2016:

K.P.M.G TUNISIE

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr.Moncef Bousannouga Zammouri – 6, rue du Riyal- Immeuble KPMG, Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

FINOR

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr.Walid BEN SALAH- Immeuble International City Center Tour des bureaux-Centre Urbain Nord- 1082 Tunis.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016 :

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires d'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2016 et faisant apparaître un total de capitaux propres de 680 102 KDT y compris un résultat bénéficiaire de 35 745 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan d'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2016, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

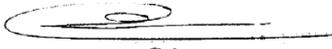
Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans la présente actualisation du document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



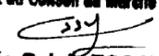
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI
Commissaire aux Comptes
F.M.B.Z KPMG Tunisie
1002
Tunis

FINOR
Walid BEN SALAH



1.4- RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Mr. Néji Ghandri
Membre du Directoire
Tél. : 71 148 806
71 148 812
71 148 814
Fax : 71 833 517
E-mail : néji.ghandri@amenbank.com.tn

Conseil du Marché Financier
Enregistrement n° 004/A001
Délivré en vu de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'APE
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL

07 MARS 2017

Conseil du Marché Financier
L'enregistrement de cette actualisation du document de référence ne remplace en aucun cas le visa délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 qui sera sollicité à l'occasion de chaque opération



FINOR
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Centre - Tour des Bureaux
Étite Urban Ward 2a Tunis
Tél. (T.9) 70 726 450 - Fax: 70 726 406

FINOR
Membre du Directoire
Commissaire aux Comptes
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI
Tél. 71 148 806 - Fax: 71 833 517
E-mail: mmbz@kpmg.com

1.4- RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Mr. Néji Ghandri

Membre du Directoire

Tél. : 71 148 806

71 148 812

71 148 814

Fax : 71 833 517

E-mail : nej.gandri@amenbank.com.tn

Chapitre 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

2.1- RENSEIGNEMENT DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT AMEN BANK :

Législation particulière applicable :

AMEN BANK est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.

Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l'activité, le contrôle, les seuils de participation dans d'autres sociétés, etc ..., avec l'imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions.

Dans ce cadre, AMEN BANK s'engage à se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser, le cas échéant, sa situation dans les délais fixés par ladite loi.

2.2 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL :

Capital Social	: 127.312.500 ² DT
Nombre d'actions	: 25.462.500
Nominal	: 5 DT
Forme des actions	: Nominative
Catégorie	: Ordinaire
Libération	: Intégrale
Jouissance	: 1 ^{er} janvier 2016

2.3- TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

Date de la décision et l'organe qui l'a décidée	Nature de l'opération	Évolution du capital		Capital en circulation		Nominal en DT
		Montant (en DT)	Nombre de Titres	Montant (en DT)	Nombre de Titres	
A.G.C du 18-07-1967	Capital initial	325 000	32 500	325 000	32 500	10
A.G.E du 28-11-1973	Aug.par émission en numéraire	375 000	37 500	700 000	70 000	10
A.G.E du 21-03-1975	Aug.par émission en numéraire	300 000	30 000	1 000 000	100 000	10
A.G.E du 19-08-1975	Aug.par émission en numéraire	400 000	40 000	1 400 000	140 000	10

² L'AGE du 16/06/2016 a décidé de porter le capital social de 122 220 000 de dinars à 127 312 500 de dinars.

A.G.E du 05-03-1976	Aug. par incorporation de réserves	350 000	35 000	1 750 000	175 000	10
	Aug. par émission en numéraire	400 000	40 000	2 150 000	215 000	10
A.G.E du 09-07-1979	Aug. par incorporation de réserves	1 075 000	107 500	3 225 000	322 500	10
	Aug. par émission en numéraire	1 000 000	100 000	4 225 000	422 500	10
A.G.E du 11-02-1981	Aug. par incorporation de réserves	845 000	84 500	5 070 000	507 000	10
A.G.E du 26-07-1984	Aug. par émission en numéraire	3 930 000	393 000	9 000 000	900 000	10
A.G.E du 02-12-1985	Aug. par émission en numéraire	1 000 000	100 000	10 000 000	1 000 000	10
A.G.E du 22-06-1989	Aug. par incorporation de réserves	2 000 000	200 000	12 000 000	1 200 000	10
	Aug. par émission en numéraire	5 000 000	500 000	17 000 000	1 700 000	10
	Aug. par incorporation des réserves *	3 000 000	300 000	20 000 000	2 000 000	10
A.G.E du 23-09-1993	Aug. par incorporation de réserves	2 500 000	250 000	22 500 000	2 250 000	10
	Aug. par émission en numéraire	7 500 000	750 000	30 000 000	3 000 000	10
A.G.E du 27-07-1995	Aug. par émission en numéraire	7 000 000	700 000	37 000 000	3 700 000	10
	Aug. par incorporation de réserves	3 000 000	300 000	40 000 000	4 000 000	10
A.G.E du 19-09-1997	Aug. par incorporation de réserves	3 000 000	300 000	43 000 000	4 300 000	10
C.A du 23-10-1997**	Aug. par émission en numéraire	10 000 000	1 000 000	53 000 000	5 300 000	10
C.A du 28-10-1999**	Aug. par émission en numéraire	6 000 000	600 000	59 000 000	5 900 000	10
	Aug. par incorporation de réserves	2 000 000	200 000	61 000 000	6 100 000	10
C.A du 15-02-2001**	Aug. par émission en numéraire	6 500 000	650 000	67 500 000	6 750 000	10
	Aug. par incorporation de réserves	2 500 000	250 000	70 000 000	7 000 000	10
A.G.E du 19-06-2007	Aug. par incorporation de réserves	5 000 000	500 000	75 000 000	7 500 000	10
	Aug. par émission en numéraire	5 000 000	500 000	80 000 000	8 000 000	10
	Aug. par Offre Publique de Souscription (OPS)	5 000 000	500 000	85 000 000	8 500 000	10
A.G.E du 11-06-2009	Aug. par émission en numéraire	7 500 000	750 000	92 500 000	9 250 000	10
	Aug. par incorporation de réserves	7 500 000	750 000	100 000 000	10 000 000	10
AGE du 31-05-2012	Réduction de la valeur nominale de 10DT à 5DT	-	-	100 000 000	20 000 000	5
AGE du 05-03-2013****	Aug. par incorporation de réserves	10 000 000	2 000 000	110 000 000	22 000 000	5
	Aug. par émission en numéraire	12 220 000	2 444 000	122 220 000	24 444 000	5
AGE du 16-06-2016****	Aug. par incorporation de réserves	5 092 500	1 018 500	127 312 500	25 462 500	5

*Opération réalisée en 1992

** En vertu des pouvoirs accordés par l'AGE du 19-09-1997 pour augmenter le capital de la banque de 40 à 70 MD.

*** Modalités de réalisation de l'opération d'augmentation du capital :

- Incorporation des réserves d'un montant de 10 millions de dinars et l'émission de 2.000.000 actions nouvelles gratuites attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 20.000.000 actions composant le capital avant l'augmentation par incorporation des réserves.
- Augmentation de capital d'un montant de 12,220 millions de dinars par l'émission de 2 444 000 actions nouvelles totalement souscrites en numéraire par la Société Financière Internationale -SFI- (IFC) et libérées intégralement à la souscription. Le prix d'émission par action nouvelle souscrite est de 30,830 dinars, soit 5 dinars de valeur nominale et 25,830 dinars de prime d'émission par action.

**** L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16-06-2016 décide de porter le capital social d'Amen Bank de 122.220.000 à 132.405.000 dinars. Cette augmentation de 10.185.000 Dinars sera opérée en deux phases comme suit :

- Première phase : A hauteur de 5.092.500 dinars par incorporation des réserves et l'émission de 1.018.500 actions nouvelles. Ces actions seront attribuées gratuitement aux anciens actionnaires à concurrence de 1 action nouvelle gratuite pour 24 anciennes. Cette première phase aura lieu durant l'exercice 2016 avec une date de jouissance commençant à partir de 01/01/2016.
- Deuxième phase : A hauteur de 5.092.500 dinars par incorporation des réserves et l'émission de 1.018.500 actions nouvelles. Ces actions seront attribuées gratuitement aux anciens actionnaires à concurrence de 1 action nouvelle gratuite pour 25 anciennes. Cette deuxième phase aura lieu durant l'exercice 2017 avec une date de jouissance commençant à partir de 01/01/2017.

2.4- REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/12/2016 :

Le capital de AMEN BANK au 31 Décembre 2016, est détenu à hauteur de 58,34% par le groupe AMEN, principalement à travers les sociétés COMAR, PGI Holding, PARENIN et la famille BEN YEDDER.

2.4.1 Structure du capital au 31/12/2016:

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Total Actions	Montant en DT Nominal Actions à 5d	EN %
1/ Participations Privées tunisiennes	1 027	22 700 772	113 503 860	89,154%
Personnes Morales	87	18 863 448	94 317 240	74,083%
Ayant 3 % et plus	5	16 178 267	80 891 335	63,538%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3 %	6	2 213 318	11 066 590	8,692%
Public ayant au maximum 0,5 %	76	471 863	2 359 315	1,853%
Personnes Physiques	940	3 837 324	19 186 620	15,070%
Ayant 3 % et plus	Néant	Néant	Néant	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3 %	5	1 521 375	7 606 875	5,975%
Public ayant au maximum 0,5 %	935	2 315 949	11 579 745	9,096%
2/ Participations Étrangères	30	2 761 728	13 808 640	10,846%
Personnes Morales	18	2 754 865	13 774 325	10,819%
Ayant 3 % et plus	2	2 291 249	11 456 245	8,999%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3 %	1	254 583	1 272 915	1,000%
Public ayant au maximum 0,5 %	15	209 033	1 045 165	0,821%
Personnes Physiques	12	6 863	34 315	0,027%
Ayant 3 % et plus	Néant	Néant	Néant	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3 %	Néant	Néant	Néant	0,000%
Public ayant au maximum 0,5 %	12	6 863	34 315	0,027%
TOTAL	1 057	25 462 500	127 312 500	100,00%

2.4.2 Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2016

Actionnaires	Nationalité	Total Actions	Montant en DT Nominal Actions à 5d	EN %
STE ASSURANCE COMAR	Tunisiennes	7 111 078	35 555 390	27,93%
STE P.G.I HOLDING	Tunisiennes	5 170 525	25 852 625	20,31%
STE HORCHANI FINANCE	Tunisiennes	1 436 373	7 181 865	5,64%
STE CTKD	Tunisiennes	1 273 145	6 365 725	5,00%
STE PARENIN	Tunisiennes	1 187 146	5 935 730	4,66%
GRUPE (SFI)*	Etrangers	2 545 832	12 729 160	10,00%
TOTAL		18 724 099	93 620 495	73,54%

(*)Le groupe SFI désigne la société International Finance Corporation SFI (1,00%), et les deux fonds d'investissement IFC, Capitalisation Equity Fund (5,00%) et Africa Capitalisation Fund (4,00%).

2.4.3 Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par les membres du Conseil de Surveillance au 31/12/2016:

Nom ou raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
STE ASSURANCE COMAR	7 111 078	35 555 390	27,93%
P.G.I HOLDING	5 170 525	25 852 625	20,31%
PARENIN	1 187 146	5 935 730	4,66%
Rachid BEN YEDDER (président)	657 361	3 286 805	2,58%
Héritiers Béchir BEN YEDDER	246 630	1 233 150	0,97%
Sté LE PNEU	132 336	661 680	0,52%
Nébil BEN YEDDER	48 613	243 065	0,19%
Mourad M'HIRI	23	115	0,00%
Ridha BEN GAIED (représentant petits porteurs)	176 248	881 240	0,69%
GROUPE (SFI) (Etrangers)	2 545 832	12 729 160	10,00%
Rached Fourati (membre indépendant du Conseil de Surveillance)*	Néant	Néant	0,00%
Zeineb Guellouz (membre indépendant du Conseil de Surveillance)*	Néant	Néant	0,00%
Slaheddine Ladjimi	Néant	Néant	0,00%
TOTAL	17 275 792	86 378 960	67,85%

(*) Conformément à l'article 47 de la circulaire BCT n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, madame Zeineb GUELLOUZ, monsieur Slaheddine Ladjimi et monsieur Rached FOURATI, en tant que membres indépendants au sein du Conseil de Surveillance d'AMEN BANK ne détiennent pas une participation directe ou indirecte dans le capital d'AMEN BANK.

2.4.4 Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par les membres du Directoire au 31/12/2016:

Nom ou raison sociale	Nationalité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Ahmed EL KARM (Président du Directoire)	Tunisienne	5 383	26 915	0,02%
Karim BEN YEDDER (Membre du Directoire)	Tunisienne	45 190	225 950	0,18%
Mehrez RIAHI (Membre du Directoire)	Tunisienne	928	4 640	0,00%
Néji Ghandri (Membre du Directoire)	Tunisienne	Néant	Néant	0,00%
TOTAL		51 501	257 505	0,20%

2.5 PRESENTATION DES SOCIETES DU GROUPE « AMEN BANK » au 31 DECEMBRE 2016 :

Afin décembre 2016, le groupe Amen Bank n'a connu aucune sortie de son périmètre et a enregistré par contre une nouvelle participation de 5,5 millions de dinars soit 30% du capital de la nouvelle société d'assurance en côte d'ivoire filiale de la compagnie méditerranéenne d'assurance et réassurance « COMAR ».

Au 31 décembre 2016, les participations directes de la banque se présentent comme suit :

RAISON SOCIALE	CAPITAL DE LA SOCIETE					PARTICIPATION DE LA BANQUE					
	CAPITAL SOUSCRIT			CAPITAL LIBERE		CAPITAL SOUSCRIT		CAPITAL LIBERE		VALEUR COMPT (en milliers de dinars)	TX . PARTI EN (%)
	Nbr. d'actions ou parts	Nominal	Montant du Capital (en milliers de dinars)	Nbr. d'actions ou parts	Montant du Capital (en milliers de dinars)	Nbr. d'actions ou parts	Montant du Capital (en milliers de dinars)	Nbr. d'actions ou parts	Montant du Capital (en milliers de dinars)		
										37 247	
SICAR AMEN	25 000	100	2 500	25 000	2 500	22 051	2 205	22 051	2 205	2 205	88,20%
STE LE RECOUVREMENT	30 000	10	300	30 000	300	29 965	300	29 965	300	300	99,88%
STE AMEN PROJECT	200 000	45	9 000	200 000	9 000	106 444	4 790	106 444	4 790	4 790	53,22%
SOGEREC	660 000	10	6 600	660 000	6 600	499 867	4 998	499 867	4 998	3 402	75,74%
AMEN CAPITAL	58 823	10	588	58 823	588	30 001	300	30 001	300	300	51,00%
AMEN FINANCE COMPANY "AFC"	1 000 000	100	100 000	750 000	75 000	300 000	30 000	262 500	26 250	26 250	30,00%
										133 270	
SICAV AMEN	1 907 907	100	66 715	1 907 907	66 715	1 460	146	1 460	146	146	0,08%
STE EL IMRAN	70 000	100	7 000	70 000	7 000	21 000	2100	21 000	2 100	2 100	30,00%
HAYETT	150 000	100	15 000	150 000	15 000	15 000	3 750	37 500	3 750	3 013	25,00%
STE EL KHIR	87 000	100	8 700	85 000	8 500	27 530	2 753	26 850	2 685	2 685	31,64%
STE TUNISYS	150 000	10	1 500	150 000	1 500	44 769	448	44 769	448	448	29,85%
TSIE LEASING	9 000 000	5	45 000	9 000 000	45 000	2 923 043	14 615	2 923 043	14 615	31 473	32,48%
STE AMEN INVEST	20 000	100	2 000	20 000	2 000	7 380	738	7 380	738	494	36,90%
S. AMEN PREMIERE	2 515 741	100	259 977	2 515 741	259 977	740	74	740	74	74	0,03%
STE KAWARIS	33 000	100	3 300	33 000	3 300	9 688	969	9 688	969	969	29,36%
TUNIN INOV SICAR	50 000	10	500	50 000	500	13 636	136	13 636	136	136	27,27%
TUNIVEST INTER SICAR	50 000	10	500	50 000	500	14 999	150	14 999	150	150	30,00%
MAGHREB LEASING ALGERIE (*)	3 500 000	20	70 000	3 500 000	70 000	1 491 284	29 826	1 491 284	29 826	30 415	42,61%
AMEN SANTE	3 437 500	10	34 375	3 437 500	34 375	549 997	5 500	549 977	5 500	7 480	16,00%
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	1 016 000	10	10 160	1 016 000	10 160	292 500	2 925	292 500	2 925	2 925	28,79%
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	1 200 000	10	12 000	1 200 000	12 000	335 990	3 360	335 990	3 360	3 360	28,00%
ENNAKEL	30 000 000	1	30 000	30 000 000	30 000	2 659 522	2 660	2 659 522	2 660	32 341	8,87%
SUNAGRI	80 000	10	800	80 000	800	21 600	216	21 600	216	216	27,00%
TLG FINANCE	1 856 000	10 EUR	18560 mEUR	1 856 000	18560 mEUR	409 350	4093mEUR	409 350	4093mEUR	9 330	22,06%
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	500 000	10000 F CFA	500000000 F CFA	28 819	2 881 900 F CFA	150 000	1500000000 F CFA	150 000	1500000000 F CFA	5 516	30,00%

Par ailleurs, la société Amen Corporate Finance Filiale d'Amen Bank est détenue indirectement à hauteur de 99,9% par la société Amen Capital qui est filiale d'Amen Bank.

Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l'activité, le contrôle, les seuils de participation dans d'autres sociétés, etc., avec l'imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions. Dans ce cadre, Amen Bank s'engage à se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser, le cas échéant, sa situation dans les délais fixés par la dite loi.

2.6 MARCHE DES TITRES :

Les actions de l'Amen Bank sont négociées sur le marché principal des titres de capital de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilière de Tunis.

Par ailleurs, il existe 7 emprunts obligataires émis par l'Amen BANK et côtés sur le marché obligataire de la côte de la Bourse. Il s'agit de :

- AMEN BANK Subordonné 2008: 40 MDT émis en 2 catégories:
 - Catégorie A: 15 ans: 6,5%;
 - Catégorie B: 20 ans: 7%;

- AMEN BANK Subordonné 2009: 60 MDT émis en 2 catégories:
 - Catégorie A: 15 ans: 5,45%;
 - Catégorie B: 15 ans : TMM+0,85%.

- AMEN BANK Subordonné 2010: 80 MDT, TMM+0,85%; 15 ans.
- AMEN BANK Subordonné 2011: 50 MDT émis sur 10 ans à deux taux : 6,10% et/ou TMM+1% ;
- AMEN BANK Subordonné 2012 :50 MDT : émis sur 10 ans à deux taux 6,25% et/ou TMM+1,30% ;
- AMEN BANK Subordonné 2014 :60 MDT émis en 2 catégories :
 - Catégorie A: 5 ans: 7,35% et/ou TMM+1,90%.
 - Catégorie B: 7 ans avec 2 ans de franchise : 7,45% et/ou TMM +2,05%.

- AMEN BANK Subordonné 2016 :70 MDT émis en 2 catégories :
 - Catégorie A: 5 ans: 7,40% et/ou TMM+2,00%.
 - Catégorie B: 7 ans avec 2 ans de franchise : 7,50% et/ou TMM +2,15%.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3.1 – LA POLITIQUE SOCIAL DE LA BANQUE

Évolution de l'effectif

Au terme de 2016, l'effectif global d'Amen Bank (employés statutaires et contrats SIVP) s'est établi à 1212 personnes contre 1197 au terme de 2015. Soit une évolution avoisinant les 1,25%.

L'effectif des salariés statutaires (CDI, CDD) s'est établi à 1165 employés en 2016 contre 1155 en 2015.

Le ratio de turn-over, soit le taux de rotation de l'emploi statutaire, s'est établi à 5,3% en 2016, contre 5,4% en 2015.

Le ratio de stabilité de l'effectif, qui exprime le rapport entre l'effectif des salariés titulaires et l'effectif global, s'est établi à 89,7% en 2016, contre 88,1% en 2015.

La structure de l'effectif

Au terme de 2016, l'effectif de la banque a compté quelque 915 salariés cadres et cadres supérieurs, contre 809 personnes en 2015. Aussi le taux d'encadrement s'est-il établi à 78,5% de l'effectif des employés statutaires (hors SIVP) en 2016, contre 70% en 2015.

Cette catégorie des cadres et des cadres supérieurs a compté quelque 565 diplômés de l'enseignement supérieur (Maîtrise, Master, Doctorat...) ou 48,5% de l'effectif des statutaires en 2016, contre 531 ou 46% de l'effectif des statutaires en 2015.

A fin 2016, l'effectif global de la banque s'est réparti comme suit :

- Siège social : 500 ou 41,2% de l'effectif ;
- Réseau d'agences : 712 ou 58,7% de l'effectif ;

Enfin, la structure de l'effectif par genre en 2015, fait ressortir que 71,4% de l'effectif est composée de salariés du genre masculin contre 28,6% du genre féminin.

Évolution de l'effectif par catégorie socioprofessionnelle (2014-2016) :

	2016	2015	2014	Variation entre 2015 & 2016	
				Nombre	%
Personnel titulaire	1 046	1 019	998	27	2,65%
Personnel contractuel	119	136	118	-17	-12,5%
Contrats SIVP	47	42	58	5	11,9%
Total	1 212	1 197	1 174	15	1,25%

Les Promotions professionnelles en 2016 :

En matière de promotions professionnelles, la banque a enregistré un taux de reclassement de 86,92% en 2016, pour les catégories des employés d'exécution, d'encadrement et des cadres, contre 86,2% en 2015.

Quant à la catégorie des cadres supérieurs, celle-ci a enregistré un taux de promotion de 68,8%, contre 68,7% en 2015.

Globalement, le taux de reclassements professionnels de fin d'année, toutes catégories confondues, a été de 82% en 2016, contre 81% en 2015.

La Formation continue

Au terme de l'exercice 2016, les dépenses globales de formation continue et de formation initiale ont atteint 0,53 million de dinars, contre 0,4 million de dinars en 2015, soit une augmentation de 32,5%.

Courant 2016, pas moins de 96 actions de formation internes, ayant concerné quelque 3.341 inscriptions, ont été réalisées, contre 48 actions en 2015 contre 1 357 inscriptions en 2015.

Par ailleurs, quelque 86 employés ont été inscrits à 38 séminaires de formation externes, contre 69 employés à 35 séminaires de formation externes en 2015.

Par ailleurs a inscrit courant 2016, quelque 19 employés aux cours bancaires dispensés par l'ABF (ITB et CPF) et 7 cadres à des cursus de MBA et de Mastère spécialisés.

Les Frais du personnel

Au terme de 2016, les frais du personnel se sont établis à 78,9 MD contre 73,8 MD, en 2015, enregistrant une évolution de 6,9% par rapport à 2015. Cette augmentation est consécutive principalement :

- aux augmentations salariales inhérentes aux avancements annuels, aux recrutements et aux augmentations sectorielles ;
- aux reclassements professionnels enregistrés à fin 2015, qui ont impacté l'exercice 2016 ;
- aux promotions consécutives à la mise en place d'un nouvel organigramme au niveau des structures du siège social ;
- à l'évolution des provisions des charges salariales entre 2015 et 2016.

La Motivation du Personnel :

Dans le cadre de la rétribution des performances du personnel, la banque a mis en place un système de récompense basé sur la distribution d'enveloppes, de bonus et d'intéressement au résultat.

Ainsi, il a été servi les primes et gratifications ci-après :

- Bonus servis aux cambistes de la salle des marchés : 100 mille dinars ;
- Primes de performances servies aux recouvreurs : 44,6 mille dinars ;
- Enveloppes (GFA) servies aux cadres supérieurs : 351 mille dinars ;

- Enveloppes (PBC) servies à l'ensemble du personnel : 2,47 millions de dinars ;
- Primes d'intéressement au bénéfice servies au personnel : 3,22 millions de dinars ;
- Enveloppes du concours interne Motiv servies au personnel des agences les plus performantes : 0,575 millions de dinars.

D'autre part, la banque, qui se targue d'avoir mis en œuvre une batterie d'œuvres sociales, a servi au personnel courant 2016 :

- des primes à l'occasion des fêtes religieuses pour un montant de 51,8 mille dinars ;
- des primes de scolarité pour un montant de 415 mille dinars ;
- des primes de scolarité pour un montant de 465 mille dinars ;
- des bons d'achat de fin d'année pour un montant de 415 mille dinars.

3.2 – RESEAU

RESEAU	2016	2015	2014
Nombre d'agences	162	155	151
Nombre de DAB	180	169	163
Dont hors site	19	14	16

3.3 Gouvernance :

Comité de rémunération

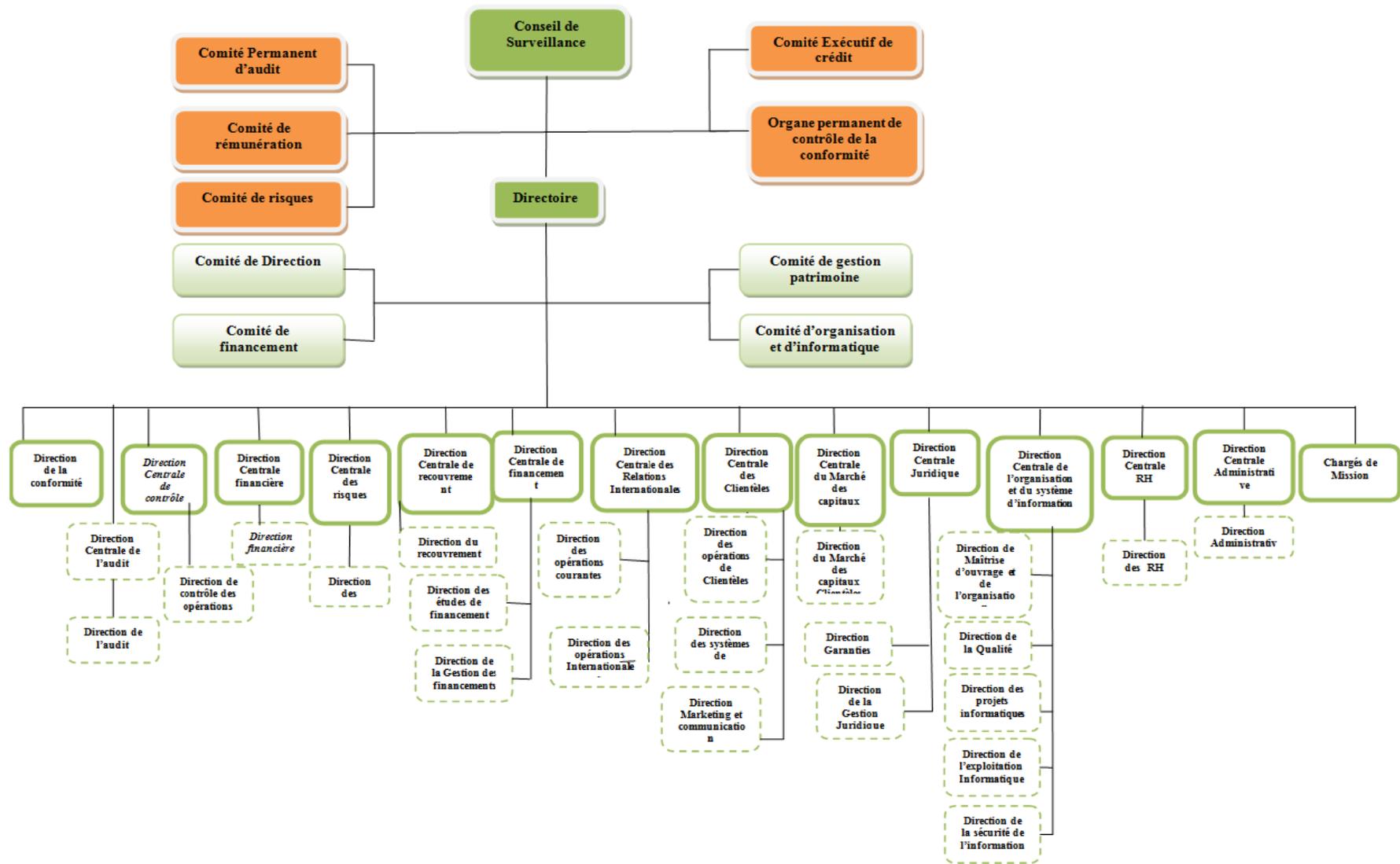
Le comité de rémunération se charge de proposer au Conseil de Surveillance les émoluments des membres du Directoire et des cadres supérieurs d'Amen B ank.

Il est présidé par Monsieur Rachid Ben Yedder, Président du Conseil et est composé de Messieurs Béchir Ben Yedder³, Rached Fourati, Nébil Ben Yedder et Ridha Ben Gaied, membres du Conseil de Surveillance.

³ Le poste de Monsieur Béchir Ben Yedder est actuellement vacant suite au décès de ce dernier.

3.4 ORGANIGRAMME DE LA BANQUE :

L'organisation de la banque est schématisée comme suit :



3.4- ACTIVITE ET PERFORMANCE DE LA BANQUE AU 30 JUIN 2016 :

A fin juin 2016, le total du bilan s'est établi 8 064,5 millions de dinars contre 7 990,7 millions de dinars à fin juin 2015 soit une augmentation de 73,8 millions de dinars ou 0,9%.

L'activité d'Amen Bank a été caractérisée par les évolutions suivantes :

- Une hausse des ressources de 109,3 millions de dinars ou 1,61 % ;
- Une augmentation des emplois de 84,6 millions de dinars ou 1,11%.

3.4.1 Ressources

L'encours des ressources mobilisées par Amen Bank a atteint 6 890,3 millions de dinars, soit une augmentation de 109,3 millions de dinars ou 1,61%, détaillée comme suit :

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ Juin2015	
				Montant	(%)
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 224 553	5 089 757	5 124 391	134 796	2,65%
Emprunts et ressources spéciales	885 063	928 129	911 881	-43 066	-4,64%
Billets de Trésorerie*	100 600	93 400	88 700	7 200	7,71%
Capitaux propres	680 102	669 782	671 172	10 320	1,54%
Total	6 890 318	6 781 068	6 796 144	109 250	1,61%

(*) Ressources hors bilan.

3.4.1.1 Capitaux propres :

A fin juin 2016, les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 680,1 millions de dinars enregistrant ainsi une augmentation de 10,3 millions de dinars ou 1,54%.

Cette augmentation provient principalement du résultat arrêté au 30 juin 2016 pour 35,7 millions de dinars, partiellement compensée par la distribution des dividendes pour 26,9 millions de dinars.

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/Juin2015	
				Montant	(%)
Capital Social	122 220	122 220	122 220	-	-
Réserves Légales	12 222	12 222	12 222	-	-
Autres Réserves (*)	353 404	325 990	323 135	27 414	8,41%
Prime d'émission	120 979	120 979	120 979	-	-
Fonds Social et de Retraite	35 109	28 824	31 735	6 285	21,80%
Écart de réévaluation	423	423	423	-	-
Résultat de l'Exercice	35 745	59 124	60 458	- 23 379	-39,54%
TOTAL	680 102	669 782	671 172	10 320	1,54%

(*) : Réserves à régime spécial et réinvestissements, Réserves extraordinaires et résultats reportés.

3.4.1.2 Dépôts et avoirs de la clientèle

L'évolution des dépôts et avoirs de la clientèle a été impactée par les effets conjugués de la conjoncture économique, du resserrement de la liquidité et par la stratégie arrêtée par Amen Bank pour renoncer aux dépôts rémunérés à des taux élevés et ce en vue de mieux maîtriser le coût des ressources. Par forme, leur total se répartit comme suit :

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/juin 2015	
				Montant	(%)
Dépôts à vue	1 382 324	1 340 260	1 368 092	42 064	3,14%
Dépôts d'épargne	1 166 747	1 042 371	1 136 508	124 376	11,93%
Dépôts à terme (*)	2 474 404	2 591 803	2 522 267	-117 399	-4,53%
Autres dépôts de la clientèle	201 078	115 323	115 524	85 755	74,36%
Total	5 224 553	5 089 757	5 142 391	134 796	2,65%

(*) Comptes à terme, bons de caisse, certificats de dépôts, et placements à terme de la clientèle en devises

Comparés à juin 2015, les dépôts à terme ont diminué de 117,4 millions de dinars, suite à la baisse des placements à terme en dinars pour 88,0 millions de dinars et à la baisse des placements à terme en devises pour 29,4 millions de dinars.

Par ailleurs, l'augmentation des dépôts à vue de 42,1 millions de dinars est imputable à la hausse des dépôts à vue en dinars et en dinars convertibles pour 24,7 millions de dinars et des dépôts des autres comptes règlementés pour 10,0 millions de dinars, et aussi par l'augmentation des dépôts à vue en devises pour 7,4 millions de dinars.

Quant aux dépôts d'épargne, ils se sont accrus de 124,4 millions de dinars ou 11,93%.

Cette progression s'explique par l'accroissement :

- Des comptes d'épargne en dinars pour 107,8 millions de dinars ; et
- Des comptes d'épargne en devises pour 16,6 millions de dinars.

3.4.1.3 Emprunts obligataires et ressources spéciales

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin2015	
				Montant	(%)
Ressources extérieures	641 717	648 939	654 843	-7 222	-1,11%
Lignes extérieures	635 390	644 268	648 439	-8 878	-1,38%
Fonds budgétaire et dettes rattachées	6 327	4 671	6 404	1 656	35,45%
Emprunts obligataires	243 345	279 190	257 038	-35 845	-12,84%
Emprunts Amen Bank	235 281	269 312	249 474	-34 031	-12,64%
Dettes rattachées	8 064	9 878	7 564	-1 814	-18,36%
Total	885 063	928 129	911 881	-43 067	-4,64%

Les emprunts et les ressources spéciales, ont diminué de 43,1 millions de dinars ou 4,64%. Ils passent ainsi de 928,1 millions de dinars à fin juin 2015 à 885,1 millions de dinars à fin juin 2016.

Cette variation s'explique principalement par l'amortissement des emprunts Amen Bank pour 34,0 millions de dinars et la régression des ressources spéciales extérieures et budgétaires de l'ordre de 7,2 millions de dinars.

3.4.1.4 Billets de trésorerie

A fin juin 2016, les souscriptions en Billets de Trésorerie non avalisés se sont élevées à 100,6 millions de dinars contre 93,4 millions de dinars à fin juin 2015, soit une augmentation de 11,9 millions de dinars.

3.4.2 Emplois

L'encours global des emplois, net de provisions, d'agios réservés et d'amortissements, a enregistré une augmentation de 84,6 millions de dinars, passant de 7 587,9 millions de dinars à fin juin 2015 à 7 672,4 millions de dinars à fin juin 2016.

Cette évolution résulte des éléments suivants :

- Une régression de 149,4 millions de dinars des crédits à la clientèle;
- Une augmentation de 229,6 millions de dinars du portefeuille titres;
- Et une progression de 4,4 millions de dinars des valeurs immobilisées nettes d'amortissement.

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Crédits à la Clientèle	5 951 069	6 100 492	5 971 463	-149 423	-2,45%
Portefeuille Titres (*)	1 599 123	1 369 500	1 476 770	229 623	16,77%
Valeurs Immobilisées	122 248	117 890	117 566	4 358	3,70%
Total	7 672 440	7 587 882	7 565 799	84 558	1,11%

(*) Portefeuille titres commercial et d'investissement.

3.4.2.1 Crédits à la clientèle :

Les crédits à la clientèle sont passés de 6 100,5 millions de dinars à fin juin 2015 à 5 951,1 millions de dinars au 30/06/2016, enregistrant ainsi une baisse de 149,5 millions de dinars ou 2,50%.

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/juin2015	
				Montant	(%)
Comptes débiteurs de la clientèle	982 502	966 835	932 547	15 667	1,68%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	4 348 180	4 550 776	4 451 349	-202 596	-4,55%
Crédits sur Ressources Spéciales en devises et en dinars	620 387	582 881	587 567	37 506	6,38%
Total	5 951 069	6 100 492	5 971 463	-149 423	-2,50%

Le tableau ci-après retrace les principales composantes de cette variation:

Classification des créances :

Les engagements d'Amen Bank, tels que déclarés à la centrale des risques, répartis par classe se présentent comme suit :

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Engagements classés C0 et C1	6 166 028	6 463 782	6 171 873	-297 754	-4,61%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 231 677	1 048 716	1 101 619	182 961	17,45%
Total des engagements (b)	7 397 705	7 512 498	7 273 492	-114 793	-1,53%
Taux des engagements classés (a/b)	16,65%	13,96%	15,15%	2,69%	19,27%
Agios réservés affectés aux engagements classés	216 127	190 280	193 235	25 847	13,58%
Provisions affectées aux engagements classés	401 132	390 462	384 432	10 670	2,73%
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	120 071	108 970	105 286	11 101	10,19%
Total des provisions et agios réservés (c)	737 330	689 712	682 953	47 618	6,90%
Taux de couvertures des engagements classés(c/a)	59,86%	65,77%	62,00%	-5,90%	-8,98%
Taux de couverture des engagements classés hors agios réservés	51,32%	58,18%	53,91%	-6,86%	-11,79%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	1 747	1 914	1 747	-167	-8,73%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	1 717	6 189	1 717	-4472	-72,26%
Agios réservés sur le secteur touristique courants	26 630	-	15 484	26 630	-
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012- 02)	68 458	39 316	52 951	29 142	74,12%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	98 552	47 419	71 899	51 133	107,83%
Total général des provisions et agios réservés (d)	835 882	737 131	754 852	98 751	13,40%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	11,30%	9,81%	10,38%	1,49%	15,16%

Le taux des créances classées est établi à 16,65% contre 13,96% à fin juin 2015.

Quant au taux de couverture des créances classées au 30/06/2016, il est de 59,86% contre 65,77% à fin juin 2015.

Par secteur d'activité, les crédits octroyés sous forme de décaissements et d'engagements par signature se répartissent comme suit :

Répartition sectorielle des engagements :

(En milliers de dinars)

SECTEUR & BRANCHES D'ACTIVITE	juin-16		juin.-15		déc.-15		EVOLUTION 06-15 / 06-16	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
AGRICULTURE ET PECHE	127 430	1,72%	134 655	1,79%	128 449	1,77%	-7 225	-5,37%
INDUSTRIE	1 659 650	22,43%	1 731 476	23,05%	1 618 532	22,25%	-71 826	-4,15%
MINE	24 528	0,33%	20 172	0,27%	24 149	0,33%	4 356	21,59%
ENERGIE	32 264	0,44%	46 531	0,62%	32 198	0,44%	-14 267	-30,66%
INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRES	270 937	3,66%	280 233	3,73%	266 448	3,66%	-9 296	-3,32%
MATERIAUX DE CONSTRUCTION CERAMIQUE & VERRE	306 774	4,15%	336 021	4,47%	315 835	4,34%	-29 247	-8,70%
INDUSTRIES MECANIQUES & ELECTRIQUES	296 149	4,00%	323 929	4,31%	289 215	3,98%	-27 780	-8,58%
CHIMIE & CAOUTCHOUC	235 425	3,18%	241 345	3,21%	222 175	3,05%	-5 920	-2,45%
TEXTILE	33 012	0,45%	32 571	0,43%	30 112	0,41%	441	1,35%
HABILLEMENT & CUIR	63 750	0,86%	64 796	0,86%	61 950	0,85%	-1 046	-1,61%
BOIS LIEGE & AMEUBLEMENT	41 264	0,56%	40 504	0,54%	39 403	0,54%	760	1,88%
PAPIER IMPRESSION INDUSTRIES POLYGRAPHIQUES	187 317	2,53%	171 446	2,28%	171 645	2,36%	15 871	9,26%
BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	168 231	2,27%	173 929	2,32%	165 402	2,27%	-5 698	-3,28%
SERVICES	5 610 625	75,84%	5 646 368	75,16%	5 526 511	75,98%	-35 743	-0,63%
TRANSPORT & TELECOMMUNICATIONS	461 459	6,24%	458 571	6,10%	423 081	5,82%	2 888	0,63%
TOURISME	689 909	9,33%	626 828	8,34%	661 171	9,09%	63 081	10,06%
COMMERCE AGRICOLE & ALIMENTAIRE	89 306	1,21%	80 145	1,07%	97 084	1,33%	9 161	11,43%
COMMERCE MATIERES PREMIERES, MATERIAUX & COMB	130 178	1,76%	140 122	1,87%	132 248	1,82%	-9 944	-7,10%
COMMERCE DE QUINCAILLERIE MACHINES VEHICULES	256 571	3,47%	273 074	3,63%	229 218	3,15%	-16 503	-6,04%
COMMERCE DE TEXTILE & CUIR	81 876	1,11%	82 031	1,09%	70 954	0,98%	-155	-0,19%
COMMERCE DIVERS	406 719	5,50%	511 220	6,80%	427 146	5,87%	-104 501	-20,44%
SANTE	209 126	2,83%	207 822	2,77%	200 906	2,76%	1 304	0,63%
FINANCE	229 147	3,10%	240 077	3,20%	246 770	3,39%	-10 930	-4,55%
LOISIRS ET CULTURE	55 097	0,74%	56 506	0,75%	55 743	0,77%	-1 409	-2,49%
PROMOTION IMMOBILIERE	1 127 900	15,25%	1 186 196	15,79%	1 145 236	23,14%	-58 296	-4,91%
PARTICULIERS	1 722 741	23,29%	1 613 879	21,48%	1 682 993	15,75%	108 862	6,75%
DIVERS	150 596	2,04%	169 897	2,26%	153 961	2,12%	-19 301	-11,36%
TOTAL GENERAL	7 397 705	100,00%	7 512 499	100,00%	7 273 492	100,00%	-114 794	-1,53%

3.4.2.2 Portefeuilles titres

3.4.2.2.1 Portefeuille titre commercial

Le portefeuille titres commercial s'est établi à 986,6 millions de dinars au 30/06/2016, soit une progression de 177,0 millions de dinars par rapport au 30/06/2015 comme le montre le tableau ci-après :

Conformément à la stratégie de renforcement de sa position dans l'activité SVT, Amen Bank a porté l'encours des BTA de 616,8 millions de dinars à fin 2015 à 788,5 millions de dinars au 30/06/2016.

Il est à noter que les nouvelles acquisitions ont été inscrites en tant que titres de placements.

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/juin 2015	
				Montant	(%)
BTA de placement et de transaction	788 462	616 767	707 205	171 695	27,84%
Emprunts obligataires de placement	188 549	177 838	185 056	10 711	6,02%
Titres de placement à revenu variable	9 601	14 968	13 735	-5 367	-35,86%
TOTAL	986 612	809 573	905 996	177 039	21,87%

En ce qui concerne l'activité obligataire, la variation de l'encours est due essentiellement à la souscription à des emprunts privés pour 64,0 millions de dinars compensé par des remboursements pour un montant de 53,3 millions de dinars. Quant aux titres de placements à revenu variable, ils ont enregistré une baisse de 5,4 millions de dinars.

3.4.2.2.2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement a atteint 612,5 millions de dinars enregistrant ainsi une augmentation de 52,6 millions de dinars ou 9,39% par rapport à fin juin 2015.

La composition détaillée du portefeuille titres d'investissement est la suivante :

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Titres d'investissement	329 039	318 721	304 807	10 318	3,24%
BTA	34 375	34 302	33 949	73	0,21%
Fonds gérés	288 286	283 402	264 507	4 884	1,72%
Emprunts obligataires	704	1 017	841	-313	-30,78%
Titres participatifs	5 674	0	5 510	5 674	100,00%
Titres de participation	80 700	52 409	72 426	28 291	53,98%
Parts dans les sociétés du groupe	167 275	149 436	154 266	17 839	11,94%
Participations avec convention de rétrocession	35 497	39 361	39 275	-3 864	-9,82%
Total	612 511	559 927	570 774	52 584	9,39%

La variation du portefeuille titres d'investissement résulte essentiellement :

- De l'augmentation de l'encours des fonds gérés pour 4,88 millions de dinars résultant principalement du lancement de deux Fonds gérés AMEN BANK 2016
 - De l'augmentation de l'encours des titres de participations toutes catégories confondues de 42,3 millions de dinars suite principalement à :
 - Une participation complémentaire sous une forme ferme au Fond commun de placement Valeurs Institutionnel de (2 MDT) et une nouvelle participation de (1 MDT) au fonds communs de placements MAC Horizon 2022 ;
 - La souscription au niveau du capital des sociétés Assurance COMAR cote d'ivoire et Assurance Vie COMAR Cote d'ivoire pour respectivement, (2MDT) et (1,1MDT).

3.4.2.3 Immobilisations nettes

Les immobilisations nettes d'amortissement sont passées de 117,9 millions de dinars à fin juin 2015 à 122,2 millions de dinars au 30 juin 2016 et ce, compte tenu d'une dotation aux amortissements de 3,4 millions de dinars.

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Immobilisations nettes	122 248	117 890	117 566	4 358	3,70%

3.4.3. Les Résultats d'exploitation

3.4.3.1 Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire a atteint 135,5 millions de dinars contre 135,3 millions de dinars au 30/06/2015, soit une augmentation de 0,2 millions de dinars ou 0,16%.

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Marge en intérêts	43 425	57 350	106 604	-13 925	-24,28%
Commissions nettes	35 702	31 767	64 514	3 935	12,39%
Autres revenus	56 422	46 221	84 817	10 201	22,07%
P N B	135 549	135 338	255 935	211	0,16%

3.4.3.2 La Marge en intérêts :

Au 30/06/2016, la marge d'intérêts a connu une régression de 24,28% suite à une baisse des Produits en intérêts de 10,70%.

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Produits en intérêts	202 845	227 144	445 804	-24 299	-10,70%
Charges en intérêts	159 420	169 794	339 200	-10 374	-6,11%
Marge en intérêts	43 425	57 350	106 604	-13 925	-24,28%

3.4.3.3 Les commissions nettes :

Les commissions nettes ont progressé de 12,39% soit 3,9 millions de dinars pour passer de 31,8 millions de dinars au 30/06/2015 à 35,7 millions de dinars au 30/06/2016.

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Commissions perçues	39 142	35 430	71 753	3 712	10,48%
Commissions encourues	3 440	3 663	7 239	-223	-6,09%
Commissions nettes	35 702	31 767	64 514	3 935	12,39%

3.4.3.4 Les autres revenus :

Les autres revenus ont enregistré une évolution positive de 22,07% soit 10,2 millions de dinars pour atteindre le niveau de 56,4 millions de dinars au 30/06/2016 contre 46,2 millions de dinars au 30/06/2015.

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Gains sur portefeuille titre commercial	35 264	30 562	62 821	4 702	15,39%
Revenus du portefeuille investissement	21 158	15 659	21 996	5 499	35,12%
Autres revenus	56 422	46 221	84 817	10 201	22,07%

3.4.3.5 Les frais généraux (charges opératoires) :

Les charges opératoires ont totalisé 51,6 millions de dinars au cours du premier semestre de 2016, contre 46,8 millions de dinars au cours de la même période durant l'année précédente, soit une hausse de 10,19% ou 4,8 millions de dinars.

Les charges se ventilent comme suit :

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Frais de personnel	38 453	34 732	73 842	3 721	10,71%
Charges générales d'exploitation	9 703	8 995	17 945	708	7,87%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	3 398	3 061	6 403	337	11,01%
Total charges opératoires	51 554	46 788	98 190	4 766	10,19%
Coefficient d'exploitation	38,03%	36,57%	38,37%	2,04%	5,62%

La hausse des frais du personnel de 3,7 millions de dinars ou 10,71% est justifiée par les effets cumulés des promotions, et de l'instauration d'un nouvel organigramme portant de nouvelles nominations, et l'augmentation salariale sectorielle au titre de l'année 2015 au taux de 6,5%

Quant à la hausse enregistrée au niveau des charges générales d'exploitation, elle est imputable principalement à l'augmentation des charges des locatives suite à l'ouverture de nouvelles agences et la hausse des frais de sécurité suite aux actions de renforcement de gardiennage des locaux.

Le coefficient d'exploitation a atteint 38,03% au titre du titre du premier semestre de 2016 contre 36,57% pour la même période en 2015

3.4.3.6 Les soldes en perte de créances (Dotations aux provisions sur créances et passifs):

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 30/06/2016 un montant de 46,1 millions de dinars, enregistrant une hausse de 18,0 millions de dinars par rapport à 30/06/2015. Son détail se présente comme suit:

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Dotations aux provisions / créances et passifs	46 992	28 121	108 879	18 871	67,11%
Pertes sur créances	30	32	79 386	-2	-6,25%
Reprises de provisions	881	-	99 995	881	100%
Soldes	46 141	28 153	88 270	17 988	63,89%

3.4.3.7 Résultat net de l'exercice

Le résultat net réalisé par la banque a enregistré une régression de 39,54% en passant d'une année à l'autre de 59,1 millions de dinars à 35,7 millions de dinars.

(En milliers de dinars)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin 2016/ juin 2015	
				Montant	(%)
Résultat d'Exploitation	37 773	61 461	65 775	-23 688	-38,54%
Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	94	443	(1 380)	-349	-78,78%
Impôt sur les bénéfices	(2 122)	(2 780)	(3 937)	658	-23,67%
Résultat net de l'exercice	35 745	59 124	60 458	-23 379	-39,54%

3.5 LES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2016

INDICATEURS TRIMESTRIELS

AU 31 Décembre 2016

(En 1000 DT)

Période	4 ème trimestre 2016	4 ème trimestre 2015 (Chiffres certifiés)	au 31 Décembre 2016	au 31 Décembre 2015 (Chiffres certifiés)
1- Produits d'exploitation bancaire	171 165	144 583	621 861	602 374
• Intérêts et revenus assimilés	120 887	106 799	431 462	445 804
• Commissions en produits	22 828	19 085	81 903	71 753
• Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	22 490	15 597	79 560	62 821
• Gains sur portefeuille-titres d'investissement	4 960	3 102	28 936	21 996
2- Charges d'exploitation bancaire	82 631	85 230	327 798	346 439
• Intérêts encourus	80 421	83 534	319 818	339 200
• Commissions encourues	2 210	1 696	7 980	7 239
3-Produit Net Bancaire	88 534	59 353	294 063	255 935
4- Autres produits d'exploitation	349	404	1 431	1 600
5- Charges opératoires :	27 413	25 867	105 446	98 190
• Frais de personnel	20 630	19 653	78 902	73 842
• Charges générales d'exploitation	5 064	4 341	19 708	17 945
• Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 719	1 873	6 836	6 403
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 794 408	1 476 770
• Portefeuille- titres commercial	-	-	599 962	905 996
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	1 194 446	570 774
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	5 890 736	5 971 463
8- Encours des dépôts	-	-	5 116 107	5 142 391
Dont ;				
• Dépôt à vue	-	-	1 385 499	1 368 092
• Epargne	-	-	1 284 680	1 136 508
• Placement à terme	-	-	2 334 150	2 522 267
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	914 129	911 881
10- Capitaux propres (*)	-	-	643 924	644 284

(*) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 31/12/2016 et après affectation du bénéfice au 31/12/2015.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Durant l'année 2016 comparé à la même période de 2015.

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, ont atteint 5 890,7 millions de dinars, soit une diminution de 80,7 millions de dinars ou 1,4%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 116,1 millions de dinars soit une régression de 26,3 millions de dinars ou 0,5%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 914,1 millions de dinars compte tenu notamment du nouvel emprunt subordonné Amen Bank 2016-1 de 70,0 millions de dinars clôturé le 21 novembre 2016 et du règlement des échéances de la période.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 19,5 millions de dinars ou 3,2% par rapport à la même période en 2015.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une diminution de 18,6 millions de dinars ou 5,4%, passant de 346,4 millions de dinars en 2015 à 327,8 millions de dinars pour la même période de 2016.

Le Produit Net Bancaire a atteint 294,1 millions de dinars contre 255,9 millions de dinars au cours de 2015 soit une hausse de 38,2 millions de dinars ou 14,9%.

Nouveaux produits

CREDIM EXPRESS

AMEN BANK vient de lancer un nouveau produit CRIDIM EXPRESS, un crédit habitat qui permet, aussi bien aux clients, qu'aux non clients de la banque, d'acheter un bien immobilier auprès d'un promoteur immobilier, dont le projet a été financé par Amen Bank.

Grâce au partenariat avec ces Promoteurs Immobiliers, Credim Express offre à ses bénéficiaires des conditions de financement avantageuses, des formalités simplifiées et des délais réduits.

3.6 – MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET RISQUES) :

Points forts	Points Faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Actionnariat stable. • Appartenance à un groupe fortement présent dans les services financiers en Tunisie. • Entrée en capital de la Société Financière Internationale (Groupe Banque Mondiale). • Banque universelle disposant d'une offre de services riches ciblant l'ensemble des métiers de la banque et tous les segments de clients. • Capacité à maîtriser les charges. 	<ul style="list-style-type: none"> • Marché caractérisé par un fort niveau d'impayé. • Coût du risque élevé. • Faible taille relativement aux investissements technologiques nécessaires. • Coût des ressources supérieur à la moyenne du secteur, quoi que en baisse.
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à croître sur le marché des particuliers. • Libéralisation des marchés des capitaux et consolidation de la position de la banque sur ce segment. • Synergies avec les entreprises financières du groupe. • Expansion sur le Maghreb et internationalisation de la banque. • Intégration du marché de la finance islamique à travers la création d'une entité dédiée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation de la situation économique du pays suite aux événements post révolution qu'a connu la Tunisie. • Dégradation de la situation financière des entreprises Tunisiennes par suite de la récession en Europe et recrudescence des impayés et du coût du risque. • Forte concurrence, qui sera encore plus exacerbée suite à la libéralisation externe. • Importante hausse des charges nécessaires à la croissance et aux technologies à acquérir. • Baisse des marges par suite d'une exacerbation de la concurrence et de la baisse des taux. • Augmentation des besoins en fonds propres suite à une forte croissance et/ou de plus fortes exigences réglementaires.

3-7 DEPENDANCE DE L'EMETTEUR AU 30/06/2016

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par la circulaire N° 99-04 du 19-03-1999, la circulaire N° 2001-04 du 16-02-2001, la circulaire N°2001-12 du 04-05-2001, la circulaire N° 2012-09 du 29-06-2012.

Application de l'article 1 :

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- **3 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets**

Libellé	30/06/2016	31/12/2015	31/12/2014
Fonds propres nets (FPN)	878 219	857 021	782 656
Total des risques encourus >5% des FPN	236 325	310 911	529 550
Rapport dégagé	26,9%	36,3%	67,7%
Plafond réglementaire	300% FPN	300% FPN	300% FPN

- **1,5 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des dits fonds propres nets.**

La situation des engagements à fin juin 2015 n'a pas dégagé de risque encouru sur un même bénéficiaire qui dépasse 15% des fonds propres nets de la banque.

Libellé	30/06/2016	31/12/2015	31/12/2014
Fonds propres nets (FPN)	878 219	857 021	782 656
Total des risques encourus >15% des FPN	-	-	-
Rapport dégagé	0%	0%	0%
Plafond réglementaire	150% FPN	150% FPN	150% FPN

L'article 4 est respecté pour le premier semestre de 2016.

Application de l'article 2 :

Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder **25% des fonds propres nets de la banque.**

Au 31/12/2014, l'examen de la situation des engagements n'a pas dégagé de risque encouru sur un même bénéficiaire qui dépasse 25% (195 664 mDT) des fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2015, l'examen de la situation des engagements n'a pas dégagé de risque encouru sur un même bénéficiaire qui dépasse 25% (214 255 mDT) des fonds propres nets de la banque.

Au 30/06/2016, aucun bénéficiaire ayant des risques encourus dépassant cette limite de 25% des fonds propres nets n'a été identifié.

L'article 2 est respecté pour le premier semestre de 2016.

Application de l'article 3 :

Les risques encourus sur les personnes ayant des liens avec Amen Bank au sens de l'article 23 de la loi 2001-65 (dirigeants, administrateurs, actionnaires détenant plus de 5% du capital d'AMEN BANK, entreprises détenues ou dirigées par les personnes liées, entreprises du groupe Amen Bank) sont établis à 358 732 KDT soit 40,85 % des fonds propres nets, alors que la réglementation prévoit pour le total de ces risques un plafond à 100% des fonds propres nets.

Libellé	30/06/2016	31/12/2015	31/12/2014
Fonds propres nets (FPN)	878 219	857 021	782 656
Total des risques encourus	358 732	314 765	438 139
Rapport dégagé	40,85%	36,73%	55,98%
Plafond réglementaire	100% FPN	100% FPN	100% FPN

L'article 3 est respecté pour le premier semestre de 2016.

Application de l'article 4 :

Les fonds propres nets de la banque doivent représenter en permanence **au moins 10% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.**

Libellé	30/06/2016	31/12/2015	31/12/2014
Fonds propres nets (FPN)	878 219	857 021	782 656
Risques encourus pondérés	6 942 672	6 792 467	7 077 687
Ratio de Capital	12,65%	12,62%	11,06%

Chapitre 4 - PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTAT

4.1-SITUATION DES IMMOBILISATIONS ET DU PORTEFEUILLE TITRES DE LA BANQUE AU 30-06-2016 :

4.1.1- Situation des Immobilisations au 30-06-2016:

(En mDT)

Rubriques	Valeur Brut au 31/12/2015	Acquisitions	Cession/Transfert	Valeur Brut au 30/06/2016	Amort cum 31/12/2015	DOT Juin 2016	Amort immob sorties	Amort cum 30/06/2016	Valeur Nette au 30/06/2016
1) Immobilisations Incorporelles	8 167	-	-	8 167	6 546	456	-	7 002	1 165
* Fonds de commerce								-	-
* Logiciels	7 202			7 202	5 919	436		6 355	847
* Droit au bail	965			965	627	20		647	318
2) Immobilisations Corporelles	165 623	7 240	239	172 624	54 046	2 942	94	56 894	115 730
Immobilisations d'exploitation	92 096	3 443	-	95 539	27 580	1 409	-	28 989	66 550
* Terrains d'exploitation	3 710			3 710					3 710
* Bâtiments	64 437	2 196		66 633	12 494	674		13 168	53 465
* Aménagements de bâtiments	23 950	1 247		25 197	15 086	735		15 821	9 376
Immobilisations hors exploitation	39 793	2 191	145	41 839	3 590	95	-	3 685	38 154
* Terrains hors exploitation	669			669				-	669
* Bâtiments	39 124	2 191	145	41 170	3 590	95		3 685	37 485
* Aménagements de bâtiments								-	-
Mobiliers et Matériel de Bureau	6 596	224		6 820	4 085	275		4 360	2 460
Matériels de Transport	3 830	535	94	4 271	1 757	333	94	1 996	2 275
Matériels Informatique	9 429	126		9 555	6 985	416		7 401	2 154
Machines DAB	6 356	106		6 462	4 755	164		4 919	1 543
Coffres Forts	2 344			2 344	1 420	73		1 493	851
Autres Immobilisations	5 179	615		5 794	3 874	177		4 051	1 743
3) Immobilisation en cours	4 368	3 981	2 996	5 353	-	-	-	-	5 353
Immobilisations corporelles en cours .	3 977	3 290	2 996	4 271				-	4 271
Immobilisations incorporelles en cours .	391	691		1 082				-	1 082
TOTAUX	178 158	11 221	3 235	186 144	60 592	3 398	94	63 896	122 248

- Les Immeubles d'Exploitation au 30/06/2016 :

(En DT)

RUBRIQUES	VALEUR D'ACQUISITION	TOTAL AMORTISSEMENT	VALEUR COMPTABLE NETTE 30/06/2016
<u>IMMEUBLE 13 AV DE FRANCE</u>	<u>335 911</u>	<u>83 575</u>	<u>252 336</u>
Terrain	4 244		4 244
Construction	331 667	83 575	248 092
<u>IMMEUBLE PLACE BARCELONE</u>	<u>70 988</u>	<u>34 760</u>	<u>36 228</u>
Terrain	10 000		10 000
Construction	60 988	34 760	26 228
<u>IMMEUBLE SFAX CHAKER</u>	<u>323 979</u>	<u>45 492</u>	<u>278 488</u>
Terrain	15 223		15 223
Construction agence + zone	308 756	45 492	263 265
<u>IMMEUBLE SOUSSE PORT</u>	<u>409 605</u>	<u>91 456</u>	<u>318 149</u>
Construction	409 605	91 456	469 717
<u>IMMEUBLE JERBA H. SOUK</u>	<u>337 001</u>	<u>42 251</u>	<u>294 750</u>
Construction Agence+zone	337 001	42 251	294 750

<u>NABEUL</u>	<u>489 857</u>	<u>124 881</u>	<u>364 975</u>
Terrain Zone & Agence Nabeul	106 772		106 772
Immeuble Zone Nabeul	161 904	56 658	105 247
Construction Agence Nabeul	221 181	68 224	152 957
<u>IMMEUBLE GABES JARA</u>	<u>134 972</u>	<u>16 180</u>	<u>118 792</u>
Construction	134 972	16 180	118 792
<u>IMMEUBLE MARETH</u>	<u>141 368</u>	<u>22 107</u>	<u>119 260</u>
Terrain	15 000		15 000
Construction	126 368	22 107	104 260
<u>IMMEUBLE LES JARDINS DE LA SOUKRA</u>	<u>765 513</u>	<u>129 938</u>	<u>635 574</u>
Construction	765 513	129 938	635 574
<u>IMMEUBLE KELIBIA</u>	<u>300 377</u>	<u>65 234</u>	<u>235 143</u>
Terrain	22 600		22 600
Construction	277 777	65 234	212 543
<u>IMMEUBLE AG. EL MENZAH VI</u>	<u>80 224</u>	<u>62 900</u>	<u>17 324</u>
<u>IMMEUBLE AG. BIZERTE</u>	<u>2 012</u>	<u>90</u>	<u>1 922</u>
<u>IMMEUBLE AG. BAB EL ALOUJ</u>	<u>118 708</u>	<u>91 954</u>	<u>26 755</u>
<u>LOCAL AG. ARIANA</u>	<u>146 368</u>	<u>114 647</u>	<u>31 721</u>
<u>IMMEUBLE AG. BEN AROUS</u>	<u>217 705</u>	<u>114 432</u>	<u>103 273</u>
Terrain	18 600		18 600
Construction	199 105	114 432	84 673
<u>IMMEUBLE AG. SFAX MEDINA</u>	<u>613 039</u>	<u>151 093</u>	<u>461 947</u>
Terrain	99 545		99 545
Construction	513 495	151 093	362 402
<u>IMMEUBLE AG. BENI KHIAR</u>	<u>155 070</u>	<u>59 986</u>	<u>95 084</u>
Terrain	2 830		2 830
Construction	152 241	59 986	212 227
<u>IMMEUBLE LA MARSJA</u>	<u>196 228</u>	<u>13 715</u>	<u>182 514</u>
Construction	196 228	13 715	182 514
<u>IMMEUBLE RAOUED</u>	<u>303 018</u>	<u>51 494</u>	<u>251 525</u>
Construction	303 018	51 494	251 525
<u>IMMEUBLE HAMMAM LIF</u>	<u>140 856</u>	<u>41 022</u>	<u>99 835</u>
Terrain	15 075		15 075
Construction	125 781	41 022	84 760
<u>IMMEUBLE AG. EL MENZAH I</u>	<u>530 396</u>	<u>25 424</u>	<u>504 972</u>
Terrain	369 965		369 965
Construction	160 431	25 424	135 007
<u>IMMEUBLE EL OMRANE</u>	<u>311 975</u>	<u>71 080</u>	<u>240 895</u>
Construction	311 975	71 080	240 895
<u>IMMEUBLE JERBA MIDOUN</u>	<u>56 785</u>	<u>44 639</u>	<u>12 146</u>
Terrain	4 106		4 106
Construction	52 679	44 639	8 039
<u>IMMEUBLE LA FAYETTE</u>	<u>251 783</u>	<u>57 896</u>	<u>193 887</u>
Construction	251 783	57 896	193 887
<u>IMMEUBLE BEJA</u>	<u>266 250</u>	<u>28 267</u>	<u>237 983</u>
Terrain	139 650		139 650
Construction	126 600	28 267	98 333
<u>IMMEUBLE EL MANAR</u>	<u>617 182</u>	<u>98 715</u>	<u>518 466</u>
Construction	617 182	98 715	518 466
<u>IMMEUBLE LE KRAM</u>	<u>196 447</u>	<u>70 957</u>	<u>125 489</u>
Terrain	20 720		20 720
Construction	175 727	70 957	104 769
<u>IMMEUBLE SIDI BOUZID</u>	<u>339 300</u>	<u>57 722</u>	<u>281 579</u>
Construction	339 300	57 722	281 579
<u>IMMEUBLE SIDI THABET</u>	<u>165 713</u>	<u>21 423</u>	<u>144 290</u>
Terrain	32 500		32 500

Construction	133 213	21 423	111 790
<u>IMMEUBLE BAB EL KHADHRA</u>	<u>127 923</u>	<u>77 785</u>	<u>50 138</u>
Terrain	27 000		27 000
Construction	100 923	77 785	23 138
<u>IMMEUBLE LES OLYMPIADES</u>	<u>136 799</u>	<u>75 428</u>	<u>61 371</u>
Terrain	4 457		4 457
Construction	132 342	75 428	56 914
<u>IMMEUBLE HAMMAMET</u>	<u>160 420</u>	<u>63 834</u>	<u>96 586</u>
Terrain	48 420		48 420
Construction	112 000	63 834	48 166
<u>IMMEUBLE MONTFLEURY</u>	<u>152 561</u>	<u>46 402</u>	<u>106 158</u>
Terrain	65 000		65 000
Construction	87 561	46 402	41 158
<u>IMMEUBLE JEDAIDA</u>	<u>179 616</u>	<u>17 200</u>	<u>162 416</u>
Construction	179 616	17 200	162 416
<u>IMMEUBLE SOUK ETTROUK</u>	<u>194 916</u>	<u>56 814</u>	<u>138 102</u>
Terrain	11 600		11 600
Construction	183 316	56 814	126 502
<u>IMMEUBLE KAIROUANE</u>	<u>660 753</u>	<u>101 340</u>	<u>559 413</u>
Construction agence et zone centre	660 753	101 340	559 413
<u>IMMEUBLE BOUMHAL</u>	<u>297 555</u>	<u>50 298</u>	<u>247 257</u>
Construction	297 555	50 298	247 257
<u>IMMEUBLE BARDO</u>	<u>793 664</u>	<u>118 865</u>	<u>674 800</u>
Construction	793 664	118 865	674 800
<u>IMMEUBLE MEDENINE</u>	<u>97 872</u>	<u>9 986</u>	<u>87 887</u>
Terrain	10 600		10 600
Construction	87 272	9 986	77 287
<u>IMMEUBLE DR-BURNET</u>	<u>426 478</u>	<u>105 830</u>	<u>320 648</u>
Construction	426 478	105 830	320 648
<u>IMMEUBLE SFAX GREMDA</u>	<u>380 128</u>	<u>22 787</u>	<u>357 341</u>
Construction	380 128	22 787	357 341
<u>IMMEUBLE HAMMAM SOUSSE</u>	<u>504 499</u>	<u>111 120</u>	<u>393 379</u>
TERRAIN	22 000		22 000
IMMEUBLE	482 499	111 120	371 379
<u>IMMEUBLE SFAX JEDIDA</u>	<u>107 211</u>	<u>10 954</u>	<u>96 256</u>
Terrain	17 600		17 600
Construction	89 611	10 954	78 656
<u>IMMEUBLE SOUSSE SENGHOR</u>	<u>386 020</u>	<u>57 239</u>	<u>328 781</u>
Construction	386 020	57 239	328 781
<u>KHERREDINE PACHA</u>	<u>415 256</u>	<u>110 659</u>	<u>304 597</u>
TERRAIN	45 500		45 500
IMMEUBLE	369 756	110 659	259 097
<u>IMMEUBLE BERGERS DU LAC II</u>	<u>415 438</u>	<u>69 909</u>	<u>345 529</u>
IMMEUBLE	415 438	69 909	345 529
<u>IMMEUBLE ZARZIS</u>	<u>344 046</u>	<u>41 228</u>	<u>302 818</u>
Construction	344 046	41 228	302 818
<u>IMMEUBLE SFAX ARIANA</u>	<u>483 591</u>	<u>97 138</u>	<u>386 453</u>
Construction	483 591	97 138	386 453
<u>IMMEUBLE M'SAKEN</u>	<u>420 401</u>	<u>84 755</u>	<u>335 646</u>
Construction	420 401	84 755	335 646
<u>IMMEUBLE JERBA AJIM</u>	<u>326 794</u>	<u>49 362</u>	<u>277 431</u>
Construction	326 794	49 362	277 431
<u>IMMEUBLE RADES</u>	<u>218 798</u>	<u>40 101</u>	<u>178 697</u>
Construction	218 798	40 101	178 697
<u>IMMEUBLE KORBA</u>	<u>298 490</u>	<u>65 419</u>	<u>233 071</u>
TERRAIN	50 000		50 000

IMMEUBLE	248 490	65 419	183 071
<u>IMMEUBLE KSAR HELAL</u>	<u>390 738</u>	<u>54 315</u>	<u>336 423</u>
IMMEUBLE	390 738	54 315	336 423
<u>IMMEUBLE SIDI BOU SAID</u>	<u>584 727</u>	<u>97 279</u>	<u>487 448</u>
IMMEUBLE	584 727	97 279	487 448
<u>IMMEUBLE TATAOUINE</u>	<u>134 559</u>	<u>13 760</u>	<u>120 798</u>
Terrain	9 450		9 450
Construction	125 109	13 760	111 348
<u>IMMEUBLE MEGRINE</u>	<u>466 620</u>	<u>77 389</u>	<u>389 231</u>
Construction	466 620	77 389	389 231
<u>IMMEUBLE Kallat Andalous</u>	<u>230 545</u>	<u>10 280</u>	<u>220 264</u>
Construction	230 545	10 280	220 264
<u>IMMEUBLE DAR CHAABENE</u>	<u>240 331</u>	<u>44 849</u>	<u>195 482</u>
Construction	240 331	44 849	195 482
<u>LES BERGES DU LAC</u>	<u>280 308</u>	<u>113 256</u>	<u>167 051</u>
Terrain	28 440		28 440
Construction	251 868	113 256	138 611
<u>IMMEUBLE MENZEL TEMIME</u>	<u>188 733</u>	<u>31 131</u>	<u>157 602</u>
Construction	188 733	31 131	157 602
<u>SFAX MENZEL CHAKER</u>	<u>92 310</u>	<u>33 029</u>	<u>59 282</u>
Terrain	18 905		18 905
Construction	73 406	33 029	40 377
<u>CHARGUIA</u>	<u>979 542</u>	<u>285 833</u>	<u>693 709</u>
Terrain Agence	256 837		256 837
Construction Agence	278 522	102 899	175 623
Construction Direction	192 895	82 934	109 961
Construction Archives	251 288	100 000	151 288
<u>IMMEUBLE TOUZEUR</u>	<u>174 962</u>	<u>26 703</u>	<u>148 259</u>
Construction	174 962	26 703	148 259
<u>IMMEUBLE ALAIN SAVARY</u>	<u>334 014</u>	<u>119 215</u>	<u>214 799</u>
Terrain	41 425		41 425
Construction	292 589	119 215	173 374
<u>IMMEUBLE ARIANA CENTRE</u>	<u>846 919</u>	<u>170 734</u>	<u>676 184</u>
Construction	846 919	170 734	676 184
<u>IMMEUBLE MAHDIA</u>	<u>383 702</u>	<u>64 082</u>	<u>319 620</u>
Construction agence	383 702	64 082	319 620
<u>IMMEUBLE EL MGHIRA</u>	<u>340 527</u>	<u>58 119</u>	<u>282 408</u>
Terrain	31 843		31 843
Construction	308 684	58 119	250 565
<u>IMMEUBLE HAMMAMET MARINA</u>	<u>588 162</u>	<u>117 600</u>	<u>470 561</u>
Construction	588 162	117 600	470 561
<u>IMMEUBLE ENFIDHA</u>	<u>346 207</u>	<u>55 374</u>	<u>290 833</u>
Construction	346 207	55 374	290 833
<u>IMMEUBLE SOUSSE KHEZAMA</u>	<u>705 362</u>	<u>170 815</u>	<u>534 547</u>
Terrain Zone & Agence Khezama	151 001	0	151 001
IMMEUBLE agence	287 241	87 803	199 439
Immeuble Zone Sousse	267 120	83 013	184 108
<u>IMMEUBLE LES JARDINS D'EL MENZAH</u>	<u>426 128</u>	<u>113 526</u>	<u>312 602</u>
TERRAIN	47 600		47 600
IMMEUBLE	378 528	113 526	265 002
<u>IMMEUBLE SOUSSE ERRIADH</u>	<u>221 843</u>	<u>60 555</u>	<u>161 288</u>
TERRAIN	19 000		19 000
IMMEUBLE	202 843	60 555	142 288
<u>IMMEUBLE EL MOUROUJ</u>	<u>277 417</u>	<u>65 511</u>	<u>211 906</u>
TERRAIN	34 200		34 200
IMMEUBLE	243 217	65 511	177 706

<u>IMMEUBLE ETTAHRIR</u>	<u>216 591</u>	<u>52 285</u>	<u>164 307</u>
TERRAIN	18 000		18 000
Construction	198 591	52 285	146 307
<u>IMMEUBLE SOLIMAN</u>	<u>276 528</u>	<u>51 082</u>	<u>225 445</u>
TERRAIN	24 000		24 000
CONSTRUCTION	252 528	51 082	201 445
<u>IMMEUBLE SOUKRA</u>	<u>329 574</u>	<u>81 205</u>	<u>248 368</u>
TERRAIN	19 800		19 800
CONSTRUCTION	309 774	81 205	228 568
<u>IMMEUBLE MOKNINE</u>	<u>309 470</u>	<u>48 982</u>	<u>260 487</u>
CONSTRUCTION	309 470	48 982	260 487
<u>IMMEUBLE ENNASR II</u>	<u>742 999</u>	<u>169 374</u>	<u>573 625</u>
TERRAIN	64 659		64 659
CONSTRUCTION	678 340	169 374	508 966
<u>IMMEUBLE HAMMAMET LA MEDINA</u>	<u>459 067</u>	<u>53 533</u>	<u>405 534</u>
Construction	459 067	53 533	405 534
<u>IMMEUBLE SOUSSE MEDINA</u>	<u>1 016 664</u>	<u>213 444</u>	<u>803 220</u>
Construction	1 016 664	213 444	803 220
<u>IMMEUBLE SFAX TINA RTE GABES</u>	<u>411 684</u>	<u>56 292</u>	<u>355 393</u>
Terrain	147 750		147 750
Construction	263 934	56 292	207 643
<u>IMMEUBLE MARSJA CORNICHE</u>	<u>667 631</u>	<u>127 918</u>	<u>539 712</u>
Construction	667 631	127 918	539 712
<u>IMMEUBLE NOUVEAU SIEGE MED V</u>	<u>15 853 710</u>	<u>5 137 113</u>	<u>10 716 597</u>
Terrain Nouveau siège	1 572 623		1 572 623
Immeuble Nouveau siège	14 281 087	5 137 113	9 143 973
<u>IMMEUBLE CENTRE URBAIN NORD</u>	<u>470 774</u>	<u>98 837</u>	<u>371 937</u>
Construction	470 774	98 837	371 937
<u>IMMEUBLE MANDELA</u>	<u>66 432</u>	<u>10 072</u>	<u>56 360</u>
CONSTRUCTION	66 432	10 072	56 360
<u>IMMEUBLE SIDI HSINE SIJOURI</u>	<u>233 690</u>	<u>35 377</u>	<u>198 313</u>
CONSTRUCTION	233 690	35 377	198 313
<u>IMMEUBLE EL AOUIA</u>	<u>481 869</u>	<u>71 706</u>	<u>410 163</u>
CONSTRUCTION	481 869	71 706	410 163
<u>IMMEUBLE ZAGHOUAN</u>	<u>238 723</u>	<u>34 960</u>	<u>203 763</u>
CONSTRUCTION	238 723	34 960	203 763
<u>IMMEUBLE JAMMEL</u>	<u>444 179</u>	<u>63 620</u>	<u>380 559</u>
CONSTRUCTION	444 179	63 620	380 559
<u>IMMEUBLE SIDI ABDELHAMID</u>	<u>294 675</u>	<u>39 530</u>	<u>255 145</u>
CONSTRUCTION	294 675	39 530	255 145
<u>IMMEUBLE KEBILI</u>	<u>280 490</u>	<u>38 618</u>	<u>241 872</u>
CONSTRUCTION	280 490	38 618	241 872
<u>IMMEUBLE RIADH EL ANDALOUS</u>	<u>399 382</u>	<u>55 226</u>	<u>344 156</u>
CONSTRUCTION	399 382	55 226	344 156
<u>IMMEUBLE MONTPLAISIR</u>	<u>604 670</u>	<u>77 591</u>	<u>527 080</u>
CONSTRUCTION	604 670	77 591	527 080
<u>IMMEUBLE GAMMARTH</u>	<u>317 049</u>	<u>41 199</u>	<u>275 850</u>
CONSTRUCTION	317 049	41 199	275 850
<u>IMMEUBLE LES JARDINS DU LAC</u>	<u>518 303</u>	<u>67 351</u>	<u>450 952</u>
CONSTRUCTION	518 303	67 351	450 952
<u>IMMEUBLE SFAX CEINTURE</u>	<u>413 054</u>	<u>52 728</u>	<u>360 327</u>
CONSTRUCTION	413 054	52 728	360 327
<u>IMMEUBLE EL JEM</u>	<u>445 075</u>	<u>54 775</u>	<u>390 300</u>
CONSTRUCTION	445 075	54 775	390 300
<u>IMMEUBLE MENZEL BOURGUIBA</u>	<u>373 282</u>	<u>46 425</u>	<u>326 857</u>
CONSTRUCTION	373 282	46 425	326 857

<u>IMMEUBLE EZZAHRA</u>	<u>364 543</u>	<u>45 548</u>	<u>318 995</u>
CONSTRUCTION	364 543	45 548	318 995
<u>IMMEUBLE ENNASR</u>	<u>434 042</u>	<u>51 676</u>	<u>382 366</u>
CONSTRUCTION	434 042	51 676	382 366
<u>IMMEUBLE BORJ CEDRIA</u>	<u>180 466</u>	<u>19 841</u>	<u>160 624</u>
CONSTRUCTION	180 466	19 841	160 624
<u>IMMEUBLE KASSERINE</u>	<u>326 619</u>	<u>35 833</u>	<u>290 786</u>
CONSTRUCTION	326 619	35 833	290 786
<u>IMMEUBLE GAFSA</u>	<u>248 080</u>	<u>26 586</u>	<u>221 494</u>
CONSTRUCTION	248 080	26 586	221 494
<u>IMMEUBLE JENDOUBA</u>	<u>322 358</u>	<u>35 442</u>	<u>286 916</u>
CONSTRUCTION	322 358	35 442	286 916
<u>IMMEUBLE LA GOULETTE</u>	<u>433 468</u>	<u>46 312</u>	<u>387 156</u>
CONSTRUCTION	433 468	46 312	387 156
<u>IMMEUBLE SFAX AEROPORT</u>	<u>436 504</u>	<u>45 779</u>	<u>390 725</u>
CONSTRUCTION	436 504	45 779	390 725
<u>IMMEUBLE DEN DEN</u>	<u>568 641</u>	<u>59 020</u>	<u>509 621</u>
CONSTRUCTION	568 641	59 020	509 621
<u>IMMEUBLE CARNOY</u>	<u>612 527</u>	<u>67 345</u>	<u>545 183</u>
CONSTRUCTION	612 527	67 345	545 183
<u>IMMEUBLE M'REZGA</u>	<u>283 505</u>	<u>29 009</u>	<u>254 496</u>
CONSTRUCTION	283 505	29 009	254 496
<u>IMMEUBLE SFAX CHIHIA</u>	<u>256 863</u>	<u>24 388</u>	<u>232 475</u>
CONSTRUCTION	256 863	24 388	232 475
<u>IMMEUBLE SFAX EL AIN</u>	<u>313 692</u>	<u>29 784</u>	<u>283 909</u>
CONSTRUCTION	313 692	29 784	283 909
<u>IMMEUBLE DAR FADHAL</u>	<u>423 005</u>	<u>41 547</u>	<u>381 458</u>
CONSTRUCTION	423 005	41 547	381 458
<u>IMMEUBLE LES JARDINS D'EL MENZEH II</u>	<u>604 413</u>	<u>59 274</u>	<u>545 139</u>
CONSTRUCTION	604 413	59 274	545 139
<u>IMMEUBLE SFAX NASRIA</u>	<u>485 276</u>	<u>45 266</u>	<u>440 010</u>
CONSTRUCTION	485 276	45 266	440 010
<u>IMMEUBLE MENZEL BOUZELFA</u>	<u>209 869</u>	<u>19 853</u>	<u>190 016</u>
CONSTRUCTION	209 869	19 853	190 016
<u>IMMEUBLE SAKIET EDDAIER</u>	<u>459 739</u>	<u>42 884</u>	<u>416 855</u>
CONSTRUCTION	459 739	42 884	416 855
<u>IMMEUBLE AGENCE SOUKRA II</u>	<u>322 076</u>	<u>18 994</u>	<u>303 082</u>
CONSTRUCTION	322 076	18 994	303 082
<u>IMMEUBLE AGENCE ETTADHAMEN</u>	<u>306 261</u>	<u>25 070</u>	<u>281 191</u>
CONSTRUCTION	306 261	25 070	281 191
<u>IMMEUBLE AGENCE EL MOUROUJ IV</u>	<u>327 639</u>	<u>26 490</u>	<u>301 149</u>
CONSTRUCTION	327 639	26 490	301 149
<u>IMMEUBLE AGENCE LES PINS-BERGES DU LAC II</u>	<u>546 754</u>	<u>41 187</u>	<u>505 567</u>
CONSTRUCTION	546 754	41 187	505 567
<u>IMMEUBLE AGENCE LES JARDINS DE CARTHAGE</u>	<u>497 690</u>	<u>34 726</u>	<u>462 964</u>
CONSTRUCTION	497 690	34 726	462 964
<u>IMMEUBLE AGENCE EL AGBA</u>	<u>419 387</u>	<u>29 334</u>	<u>390 053</u>
CONSTRUCTION	419 387	29 334	390 053
<u>IMMEUBLE AGENCE MORNAG</u>	<u>248 095</u>	<u>17 353</u>	<u>230 742</u>
CONSTRUCTION	248 095	17 353	230 742
<u>IMMEUBLE AGENCE BOUCHOUCHA</u>	<u>278 227</u>	<u>17 104</u>	<u>261 122</u>
CONSTRUCTION	278 227	17 104	261 122
<u>IMMEUBLE AGENCE SAHLINE</u>	<u>252 305</u>	<u>15 052</u>	<u>237 253</u>
CONSTRUCTION	252 305	15 052	237 253
<u>IMMEUBLE AGENCE BORG LOUZIR</u>	<u>521 839</u>	<u>28 038</u>	<u>493 801</u>
CONSTRUCTION	521 839	28 038	493 801

<u>IMMEUBLE AGENCE KRAM OUEST</u>	<u>529 142</u>	<u>29 077</u>	<u>500 065</u>
CONSTRUCTION	529 142	29 077	500 065
<u>IMMEUBLE AGENCE KSOUR ESSAF</u>	<u>282 907</u>	<u>12 722</u>	<u>270 184</u>
CONSTRUCTION	282 907	12 722	270 184
<u>IMMEUBLE AGENCE MAHDIA DIAR EL BHAR</u>	<u>791 531</u>	<u>35 608</u>	<u>755 924</u>
Construction Agence + Zone Sahel	791 531	35 608	755 924
<u>IMMEUBLE AGENCE MARSAA SAADA</u>	<u>927 790</u>	<u>39 933</u>	<u>887 857</u>
CONSTRUCTION	927 790	39 933	887 857
<u>IMMEUBLE AGENCE SAHLOUL</u>	<u>1 102 145</u>	<u>46 931</u>	<u>1 055 214</u>
CONSTRUCTION	1 102 145	46 931	1 055 214
<u>IMMEUBLE AGENCE KALAA KEBIRA</u>	<u>183 271</u>	<u>7 260</u>	<u>176 012</u>
CONSTRUCTION	183 271	7 260	176 012
<u>IMMEUBLE AGENCE MORNAGUIA</u>	<u>455 417</u>	<u>15 952</u>	<u>439 466</u>
Terrain	45 600	0	45 600
Construction	409 817	15 952	393 866
<u>IMMEUBLE AGENCE KEF</u>	<u>255 830</u>	<u>9 568</u>	<u>246 262</u>
Construction	255 830	9 568	246 262
<u>IMMEUBLE AGENCE SILIANA</u>	<u>475 761</u>	<u>13 842</u>	<u>461 919</u>
Construction	475 761	13 842	461 919
<u>IMMEUBLE AGENCE AVENUE DES ETATS UNIS</u>	<u>903 618</u>	<u>22 603</u>	<u>881 015</u>
Construction	903 618	22 603	881 015
<u>IMMEUBLE AGENCE SFAX LAFRANE</u>	<u>922 336</u>	<u>22 641</u>	<u>899 695</u>
Construction	922 336	22 641	899 695
<u>IMMEUBLE AGENCE SAKIET EZZIT</u>	<u>643 623</u>	<u>15 984</u>	<u>627 640</u>
Construction	643 623	15 984	627 640
<u>IMMEUBLE AGENCE DOUAR HICHER</u>	<u>398 861</u>	<u>9 190</u>	<u>389 671</u>
Construction	398 861	9 190	389 671
<u>IMMEUBLE AGENCE SBEITLA</u>	<u>402 122</u>	<u>3 830</u>	<u>398 292</u>
Construction	402 122	3 830	398 292
<u>IMMEUBLE AGENCE NOUVELLE MEDINA</u>	<u>572 354</u>	<u>5 661</u>	<u>566 693</u>
Construction	572 354	5 661	566 693
<u>IMMEUBLE AGENCE CITE JARDINS</u>	<u>483 156</u>	<u>7 789</u>	<u>475 367</u>
Construction	483 156	7 789	475 367
<u>IMMEUBLE AGENCE SOUSSE BOUHSINA</u>	<u>681 463</u>	<u>11 730</u>	<u>669 733</u>
Construction	681 463	11 730	669 733
TOTAL	<u>70 342 289</u>	<u>13 169 438</u>	<u>57 172 852</u>

- Les Immeubles Hors Exploitation au 30/06/2016 :

(En DT)

PROPRIETE HORS EXPLOITATION	VAL. ACQUIS	TOT. AMORT.	V. C. N au 30/06/2016
HOTEL Avenue de France	7 078 531	1 208 918	5 869 613
Terrain Appartement Houmet Souk	37 899	4 946	32 953
Appartement Gabes Jara	44 439	-	44 439
Appartement Mareth	38 091	16 760	21 331
1er Etage Ben Arous	74 100	57 488	16 611
Boutique - Restaurant Lafayette	207 627	46 610	161 017
Terrain Agence Beja	264 580	-	264 580
Appartements Hammamet	113 821	64 890	48 930
1er Etage Kairouan	142 691	-	142 691
Etages Médenine	96 469	51 139	45 330
Appartements & RDC La Charguia	475 231	112 586	362 645
Terrain Agence EL MGHIRA	404 917	-	404 917
Appartement Sousse Khezama	70 000	21 409	48 591
Etages Sfax Thyna Route de gabès	151 184	21 115	130 070
Valeur Tour C & Economat BAD	7 406 893	1 994 515	5 412 378
Appartement Sfax Chaker	109 554	8 785	100 768
Terrains. HORS EXPLOIT. EN RECOUV. CAISSE CENTRALE	2 699 547	-	2 699 547
PROPRIETE HORS EXPLOITATION EN RECOUVREMENT	22 423 535	75 400	22 347 135
TOTAL	41 839 109	3 684 562	38 153 547

4.1.2- Situation du portefeuille titres au 30-06-2016 :

- **Portefeuille Titres d'investissement:**

(En mDT)

Description	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation juin2016/decembre2015	
				Montant	(%)
Bons de trésor	34 375	34 302	33 949	426	1%
Bons de trésor	32 823	32 756	32 790	33	0%
Créances rattachées	1 552	1 546	1 159	393	34%
Obligations brutes	704	1 017	841	(137)	-16%
Obligations brutes	951	1 263	1 103	(152)	-14%
Provisions sur obligations	(300)	(300)	(300)	0	0%
Créances Rattachées	53	54	38	15	39%
Fonds gérés	288 286	283 402	264 507	23 779	9%
Encours brut des fonds gérés	293 794	279 845	269 015	24 779	9%
Provisions/Fonds gérés	(8 608)	(1 564)	(6 508)	(2 100)	32%
Créances rattachées	3100	5 121	2 000	1 100	55%
TITRES PARTICIPATIFS	5674	0	5510	164	3%
Titres Brutes	5 510	-	5510	0	0%
Créances rattachées	164	-	-	164	100%
Total	329 039	318 721	304 807	24 232	8%

- **Portefeuille des Parts dans les Entreprises liées :**

(En mDT)

Titre	Montant brut	Provision	Montant Net	% du capital	Montant libéré juin 2016
SICAR AMEN	2 205		2 205	88,2%	2 205
SOCIETE LE RECOUVREMENT	300		300	99,9%	300
SOCIETE AMEN PROJECT	4 790		4 790	53,2%	4 790
SOGEREC	3 402	738	2 664	75,7%	4 998
AMEN CAPITAL	300		300	60,0%	300
AMEN FINANCE COMPANY	30 000		30 000	30,0%	22 500
Total	40 997	738	40 259		35 093

- **Portefeuille des Parts dans les Entreprises Associées :**

(En mDT)

Description	Montant Brut	Provision	Montant Net	% du capital	Montant Libéré Juin 2016
SICAV AMEN	146	89	57	0,08%	146
SOCIETE EL IMRANE	2 100		2 100	30%	2 100
HAYETT	1 013		1 013	25%	1 500
SOCIETE EL KHIR	2 753	2 685	68	31,64%	2 685
SOCIETE TUNISYS	448		448	29,85%	448
TUNISIE LEASING	31 473		31 473	32,48%	14 615
SOCIETE AMEN INVEST	494		494	36,90%	738
SOCIETE AMEN PREMIERE	74		74	0,03%	74
SOCIETE KAWARES	969		969	29,36%	969
TUNINVEST INNOVATION SICAR	136		136	27,27%	136
TUNINVEST INTER SICAR	150		150	30,00%	150
MAGHREB LEASING ALGERIE "MLA"	30 415		30 415	42,61%	29 826
AMEN SANTE	7 480		7 480	16%	5 500
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	3 360		3 360	28,00%	3 360
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	2 925		2 925	28,79%	2 925
SUNAGRI	216	109	107	27%	216
ENNAKEL	32 341		32 341	8,87%	2 660
TLG FINANCE	9 330		9 330	22,06%	4093mEUR
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	2 036		2 036	30%	564570 F CFA
ASSURANCE COMAR VIE COTE D'IVOIRE	1 082		1 082	30%	300 000 F CFA
Total	128 939	2 883	126 056		68 047

- Portefeuille des Parts dans les Entreprises avec Convention de Rétrocession :**

Société	Montant Brut	Provision	Montant net	% du capital	Montant libéré juin 2016
SOCIETE D'ANIMATION TOURISTIQUE SARL "BISAT"	600	600	-	30,00%	600
HOTEL NAHRAWES	400	400	-	2,86%	400
STE HOTELIERE DES OASIS	1 200	784	416	6,43%	1 200
STE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE	686	558	128	15,16%	686
RECOPNEU	84		84	6,00%	84
AFRIQUE EMBALLAGE	200		200	4,17%	200
CLINIQUE ECHIFA	800	400	400	6,99%	800
FRIGO DU SUD	29		29	4,11%	58
STTV	66		66	8,59%	66
S L D	600		600	1,72%	1 200
PROMOTEL	500	500	-	3,80%	500
STE MEGDICH PHARMA	4 421		4 421	29,96%	4 203
SOCIETE IBN AL BAYTAR	5 524		5 524	19,05%	2 606
STE TOURISTIQUE IMMOBILIERE LELLA MERIAM	500		500	9,26%	500
M L A	8 455		8 455	11,28%	7 896
AIN FAOUARA	167		167	23,19%	167
PARTICIPATION ECRIN PLAST	725		725	19,46%	725
STE TOURISTIQUE L ILE DE DJERBA	3 000	446	2 554	12,15%	3000
MENNINX	760		760	21,71%	760
LA CLINIQUE INTERNATIONALE LES PINS	2 600		2 600	25,24%	2600
SOCIETE CLINIQUE LA ROSE	2 500		2 500	17,47%	2000
SOCIETE CORNICHE SERVICE MEDICO	952		952	17,47%	865
SOCIETE POLYCLINIQUE OKBA	1 500		1 500	27,47%	1500
Total	36 267	3 688	32 579		32 616

(*) Convention de rétrocession des titres MLA au profit de Tunisie Leasing.

- Portefeuille des Titres de Participation :**

(En mDT)

Sociétés	Montant Brut	Provisions	Montant Net	% du Capital	Montant libéré 2016
Titre Cotés	11 029	2 793	8 236		
EURO-CYCLES	235	-	235	0,13%	7
P G H	5 093	-	5 093	0,43%	718
HANNIBAL LEASE	2 001	-	2 001	3,50%	1 004
SYPHAX AIRLINES	2 000	2 000	0	3,59%	989
MIP	973	793	180	4,71%	207 030
TAWASSOL GROUP HOLDING	727	-	727	0,84%	904
Titre non cotés	80 085	7 057	73 028		
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	13 256	-	13 256	5,27%	13 256
TUNISIE SICAV	10 001	1	10 000	1,75%	10 002
FCPR AMEN CAPITAL 2	6 880	-	6 880	68,80%	6 880
BATAM	5 490	5 490	0	13,71%	5 485

FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	5 000	26	5 026	12,50%	5 000
FCPR AMEN CAPITAL 1	5 000	-	5 000	100,00%	5 000
UADH	4 455	-	4 455	1,85%	685 379
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	3 000	-	3 000	18,75%	2 436
FCPR SWING	2 000	-	2 000	15,99%	2 000
FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	2 000	-	2 000	-	5
ALTERMED APEF	1 980	250	1 730	7,38%	969 mEuros
FCPR MAXULA ESPOIR	1 500	-	1 500	12,86%	1 500
SOCIETE UNION DE FACTORING "UNIFACTOR"	1 387	-	1 387	9,24%	1 387
MICROCRED TUNISIE SA	1 200	-	1 200	10,00%	1 200
FCP SICAV MAC EPARGNANT	1 135	-	1 135	11,47%	758
FCP MAC CROISSANCE	1 100	24	1 076	23,49%	1 100
STE PRIVE HOPITAL EL AMEN	1 080	-	1 080	4,50%	1 080
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	1 003	25	978	6,67%	1 000
FCP MAC HORIZON 2022	1 000	-	1 000	-	0
FINACORP OBLIGATION SICAV	1 000	-	1 000	14,87%	1 050
SOCIETE TUNIS CENTER	938	-	938	9,38%	938
PHENICIA SEED FUND	848	190	658	10,07%	848
FCP MAC EQUILIBRE	834	-	834	27,66%	835
TAYSIR MICRO FINANCE	832	-	832	16,67%	833
LAMARINE HAMMAMET SUD	700	346	354	3,59%	700
COMPAGNIE TUNE ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR	689	-	689	3,22%	694
LA MAISON DES BANQUES	588	234	822	7,16%	636
CLINIQUE EL AMEN BEJA	525	-	525	5,59%	525
FCPR VALEURS DEVE	500	-	500	16,67%	500
FCPR CAPITALISATION EN GARANTIE	500	-	500	1,25%	500
FCP SMART EQUITY 2	500	27	473	-	500
ADVANS TUNISIE	446	-	446	6,85%	446
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	400	191	209	3,10%	214
SOCIETE DEVELOPPEMENT EXPOR. Z. FRANCHE ZARZIS	300	-	300	5,02%	300
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	280	-	280	10,37%	518
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	275	-	275	6,29%	333
SIBTEL	236	-	236	6,75%	340
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	200	-	200	1,93%	200
SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE DE DJERBA SA	193	-	193	-	0
TUNISIE CLEARING	185	-	185	3,33%	177
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	150	-	150	5,00%	150
FCP MAC AL HOUDA	100	1	99	-	100
SOCIETE INVESTISSEMENT NORD OUEST S.O.D.I.N.O	100	25	75	0,26%	100
STEG ENERGIE	100	73	27	8,00%	100
SAGES	76	76	0	15,10%	76
SOCIETE INTER DE FIN D'INVEST JEUNE AFRIQUE	75	75	0	1,00%	150
SOCIETE PARTI. PROMOTION INVESTISSEMENTS	24	-	24	3,29%	25
SOCIETE STS	10	-	10	0,59%	20
TITRE VISA INTERNATIONAL	8	-	8	-	0
DAR ZARROUK	4	2	2	0,28%	4
SOCIETE D'EXPANSION TOURIST TABARKA	2	2	0	1,52%	2
Total	91 114	9 850	81 264		

4.1.3- Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2016 :

(En mDT)

Rubriques	Acquisition	Cession/sortie
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 240	239
IMMOBILISATIONS EN COURS	3 981	2 996
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	453 212	55 914
<i>Titres de placement à revenus variables</i>	11 301	7 845
<i>Fonds gérés</i>	44 850	48 043
<i>BTA titres de placement</i>	363 346	-
<i>Titres de participation</i>	20 456	26
<i>Parts dans les entreprises associées et co-entreprises libérés</i>	13 259	-
<i>Parts dans les entreprises liées</i>	-	-

4.2- RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES AU 30 JUIN 2016 :

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016 soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- Une note précisant que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets des modifications effectuées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de la banque pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur les parties liées comportant toutes les informations exigées par la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.
- Une Note sur les remboursements de dettes conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.

La Banque s'engage à se conformer aux dispositions de la circulaire de la BCT et du Système Comptable des Entreprises, et ce pour l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2017 et suivants.

4.2.1 États financiers individuels au 30-06-2016:

BILAN
Arrêté au 30.06.2016
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30-juin- 2016	30-juin- 2015	31-déc- 2015
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	72 133	142 913	107 781
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	164 386	177 061	193 873
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	5 951 069	6 100 492	5 971 463
AC4 Portefeuille titres commercial	(1-4)	986 612	809 573	905 996
AC5 Portefeuille d 'Investissement	(1-5)	612 511	559 927	570 774
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	122 248	117 890	117 566
AC7 Autres actifs	(1-7)	155 557	82 798	72 601
TOTAL ACTIFS		8 064 516	7 990 654	7 940 054
PA1 Banque Centrale	(2-1)	595 917	801 501	500 194
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	442 898	305 734	509 230
PA3 Dépôts de la clientèle	(2-3)	5 224 553	5 089 757	5 142 391
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	885 063	928 129	911 881
PA5 Autres passifs	(2-5)	235 983	195 751	205 186
TOTAL PASSIFS		7 384 414	7 320 872	7 268 882
CP1 Capital		122 220	122 220	122 220
CP2 Réserves		521 710	488 010	488 066
CP4 Autres capitaux propres		423	423	423
CP5 Résultats reportés		4	5	5
CP6 Résultat de l'exercice		35 745	59 124	60 458
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3)	680 102	669 782	671 172
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		8 064 516	7 990 654	7 940 054

État des engagements Hors Bilan
Arrêté au 30.06.2016
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30-juin- 2016	30-juin- 2015	31-déc- 2015
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	398 169	606 910	482 485
HB 02- Crédits documentaires	(4-2)	309 615	454 429	245 703
HB 03- Actifs donnés en garantie	(4-3)	595 000	800 000	500 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 302 784	1 861 339	1 228 188
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
	(4-4)			
HB 04- Engagements de financement donnés		241 376	218 216	276 873
HB 05- Engagements sur titres		8 319	12 962	9 380
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		249 695	231 178	286 253
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
HB 06- Engagements de financement reçus	(4-5)	33 909	-	45 494
HB 07- Garanties reçues	(4-6)	3 533 739	1 550 078	3 424 934

État de résultat
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation		Notes	30-juin- 2016	30-juin- 2015	31-déc- 2015
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			<u>298 409</u>	<u>308 795</u>	<u>602 374</u>
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	202 845	227 144	445 804
PR2	Commissions en produits	(5-2)	39 142	35 430	71 753
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	35 264	30 562	62 821
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	21 158	15 659	21 996
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			<u>(162 860)</u>	<u>(173 457)</u>	<u>(346 439)</u>
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(159 420)	(169 794)	(339 200)
CH2	Commissions encourues		(3 440)	(3 663)	(7 239)
PRODUIT NET BANCAIRE			135 549	135 338	255 935
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-6)	(46 141)	(28 153)	(88 270)
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(5-7)	(778)	277	(5 300)
PR7	Autres produits d'exploitation		697	787	1 600
CH6	Frais de personnel	(5-8)	(38 453)	(34 732)	(73 842)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(9 703)	(8 995)	(17 945)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)	(3 398)	(3 061)	(6 403)
RESULTAT D'EXPLOITATION			37 773	61 461	65 775
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	94	443	(1 380)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(2 122)	(2 780)	(3 937)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			35 745	59 124	60 458
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires			-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			35 745	59 124	60 458
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES			35 745	59 124	60 458
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)			(5-10) 1,462	2,419	2,473
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en dinars)			1,462	2,419	2,473

État de flux de trésorerie
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30-juin-2016	30-juin-2015	31-déc.-2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		253 130	260 257	521 986
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(186 803)	(144 969)	(345 880)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		48 546	4 516	(5 329)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(28 799)	(4 169)	68 946
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		106 866	(474 414)	(390 767)
Titres de placements		(63 578)	(87 297)	(154 615)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(38 789)	(38 238)	(73 842)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(56 829)	(64 618)	(40 227)
Impôt sur le bénéfice		-	(6 403)	(9 006)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		33 744	(555 335)	(428 734)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		11 041	25 213	21 806
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(32 399)	18 082	11 404
Acquisition / cessions sur immobilisations		(8 080)	(7 927)	(10 946)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(29 438)	35 368	22 264
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)			
Émission d'emprunts		0	60 000	60 000
Remboursement d'emprunts		(14 193)	(1 112)	(26 171)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(13 387)	(25 225)	(19 496)
Dividendes versés		(26 888)	(24 734)	(24 444)
Mouvements sur fond social et de retraite		(74)	145	(89)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(54 542)	9 074	(10 200)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(50 236)	(510 893)	(416 671)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6-4)	(836 511)	(419 840) (*)	(419 840)
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	(6-4)	(886 747)	(930 733) (*)	(836 511)

(*) Les Chiffres ont été retraités pour les besoins de comparabilité

4.2.2 Notes aux états financiers au 30/06/2016 :

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Amen Bank est une société anonyme au capital de 122.220.000 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 24.444.000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, est détenu à hauteur de 11% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	Pourcentage
Actionnaires Tunisiens	108 928	89%
Actionnaires Étrangers	13 292	11%
Total	122 220	100%

II. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2016 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25).

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances sur à la clientèle

1-1 Règles de présentation des créances sur la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce, compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - Elle est inscrite sur le titre foncier ;
 - Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
 - Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;

- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

Le montant de la dotation aux provisions pour les créances douteuses constatée au 30 juin 2016 s'élève à 16 700 KDT.

1-3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1-4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1-5 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011:

1.5.1 Provision collective :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2016. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 68 458 KDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 52 951 KDT constituée en 2015, une provision complémentaire nette de 15 507 KDT a été dotée au titre du premier semestre 2016 dont 14 007 KDT au titres des créances sur le secteur touristique.

1.5.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2016 :

En 2011 et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2016, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Aucune dotation ni reprise n'a été constaté au titre du premier semestre 2016.

1-6 : Provisions additionnelles :

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision additionnelle de 120 071 KD. Ainsi et compte tenu de la provision additionnelle de 105 286 KDT constituée en 2015, une provision complémentaire nette de 14 785 KDT a été dotée au titre du premier semestre de 2016.

1.7 : Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Le remboursement pourra s'effectuer à partir de 2017 sur une période qui prend en considération la capacité de chaque entreprise. De même, les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont 2 années de grâce dédiés au financement des besoins relatifs à l'activité des entreprises touristiques durant la période allant du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

L'application de ces règles a donné lieu à la constatation d'une dotation d'agios réservés pour 11 146 KDT.

En outre, une dotation aux provisions collectives de 14 007 KDT a été constatée à ce titre, au 30/06/2016.

2- Portefeuille titres

2-1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

- Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

- Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

- Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

- Participations avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier – débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2-2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Titres de transaction**

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

- **Titres de placement**

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- **Titres d'investissement**

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après:

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2-3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2016 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2016 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5-1 Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

5-2 Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière ; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de juin 2016. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat à fin juin 2016.

9- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30 juin 2016 un montant de 72 133 KDT contre 107 781 KDT au 31 décembre 2015 et se compose comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	54 258	48 880	49 897	4 361	9%
BCT, CCP et TGT	17 875	94 033	57 884	(40 009)	(69%)
Total	72 133	142 913	107 781	(35 648)	(33%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	54 351	48 970	49 990	4 361	9%
Provisions sur caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	(93)	(90)	(93)	-	-
Sous total 1	54 258	48 880	49 897	4 361	9%
BCT	17 823	93 641	57 784	(39 961)	(69%)
Provisions BCT	(62)	(76)	(62)	-	-
Sous total 2	17 761	93 565	57 722	(39 961)	(69%)
CCP	145	482	193	(48)	(25%)
Provisions CCP	(31)	(14)	(31)	-	-
Sous total 3	114	468	162	(48)	(30%)
Total	72 133	142 913	107 781	(35 648)	(33%)

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2016 un montant de 164 386 KDT contre 193 873 KDT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	9 783	16 243	8 950	833	9%
Prêts aux établissements bancaires	28 061	33 817	31 219	(3 158)	(10%)
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	6	27	-	6	100%
Provisions sur les correspondants	(62)	(122)	(63)	1	(2%)
Total créances sur les établissements bancaires	37 788	49 965	40 106	(2 318)	(6%)
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	8 162	5 314	23 946	(15 784)	(66%)
Prêts aux établissements financiers	117 887	121 142	128 791	(10 904)	(8%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	549	640	1 030	(481)	(47%)
Total créances sur les établissements financiers	126 598	127 096	153 767	(27 169)	(18%)
Total	164 386	177 061	193 873	(29 487)	(15%)

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	982 502	966 835	932 547	49 955	5%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 348 180	4 550 776	4 451 349	(103 169)	(2%)
Crédits sur ressources spéciales (3)	620 387	582 881	587 567	32 820	6%
Total	5 951 069	6 100 492	5 971 463	(20 394)	0%

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 30.06.2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle	967 070	951 559	913 925	53 145	6%
Créances rattachées/Comptes débiteurs de la clientèle	15 432	15 276	18 622	(3 190)	(17%)
Total	982 502	966 835	932 547	49 955	5%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 962 619	4 186 931	4 114 148	(151 529)	(4%)
Autres concours à la clientèle en devises	385 561	363 845	337 201	48 360	14%
Total	4 348 180	4 550 776	4 451 349	(103 169)	(2%)

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Créances sur Ressources Budgétaires	22 117	13 769	15 684	6 433	41%
Créances sur Ressources Extérieures	598 270	569 112	571 883	26 387	5%
Total	620 387	582 881	587 567	32 820	6%

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	6 166 028	6 463 782	6 171 873	(5 845)	(0%)
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 231 677	1 048 716	1 101 619	130 058	12%
Total des engagements (b)	7 397 705	7 512 498	7 273 492	124 213	2%
Agios réservés affectés aux engagements classés	216 127	190 280	193 235	22 892	12%
Provisions affectées aux engagements classés	401 132	390 462	384 432	16 700	4%
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	120 071	108 970	105 286	14 785	14%
Total des provisions et agios réservés (c)	737 330	689 712	682 953	54 377	8%
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	59,86%	65,77%	62,00%	(2%)	(3%)
Taux de couverture des engagements classés hors agios réservés	51,32%	58,18%	53,91%	(3%)	(5%)
Taux des engagements classés (a/b)	16,65%	13,96%	15,15%	2%	10%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04)	1 747	1 914	1 747	-	-
Agios réservés affectés aux engagements non classés	1 717	6 189	1 717	-	-
Agios réservés sur le secteur touristique courant	26 630	-	15 484	11 146	72%
Provisions collectives affectés aux engagements courants (Cir 2012- 02)	68 458	39 316	52 951	15 507	29%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	98 552	47 419	71 899	26 653	37%
Total général des provisions et agios réservés (d)	835 882	737 131	754 852	81 030	11%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	11,30%	9,81%	10,38%	0,9%	8,9%

Le stock de provision autre que celle affectée aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Provision sur créances (AC 03)	588 347	537 574	541 358	46 989	9%
Provision sur créances classées	399 818	389 288	383 121	16 697	4%
Provisions collectives	68 458	39 316	52 951	15 507	29%
Provisions additionnelles	120 071	108 970	105 286	14 785	14%
Provision sur créances (PA 05)	1 314	1 174	1 311	3	0%
Provision sur Engagement par signature	1 314	1 174	1 311	3	0%
Total provision sur créances	589 661	538 748	542 669	46 992	9%
Agios réservés affectés aux engagements classés	216 127	190 280	193 235	22 892	12%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	1 717	6 189	1 717	-	-
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04)	1 747	1 914	1 747	-	-
Agios réservés affectés aux engagements relevant du secteur touristique courants	26 630	-	15 484	11 146	72%
Total agios réservés	246 221	198 383	212 183	34 038	16%
Total général des provisions et agios réservés	835 882	737 131	754 852	81 030	11%

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 30.06.2016 un solde de 986 612 KDT contre un solde de 905 996 KDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres de transaction	9 668	1	13 920	(4 252)	(31%)
Bons de Trésor	9 668	1	13 920	(4 252)	(31%)
Titres de placement	976 944	809 572	892 076	84 868	10%
Titres à revenu fixe	967 343	794 604	878 341	89 002	10%
Bons de Trésor	755 533	597 740	670 402	85 131	13%
Créances rattachées	23 261	19 026	22 883	378	2%
Emprunts obligataires	186 398	175 584	178 864	7 534	4%
Créances rattachées	2 151	2 254	6 192	(4 041)	(65%)
Titres à revenu variable	9 601	14 968	13 735	(4 134)	(30%)
Actions cotées	11 823	15 803	15 655	(3 832)	(24%)
Provisions pour moins value latente des actions	(2 222)	(835)	(1 920)	(302)	16%
Total	986 612	809 573	905 996	80 616	9%

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30.06.2016 un solde de 612 511 KDT contre 570 774 KDT au 31.12.2015. Son détail se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres d'investissement (1)	329 039	318 721	304 807	24 232	8%
Titres de participation (2)	80 700	52 409	72 426	8 274	11%
Parts dans les entreprises associées (3)	134 516	119 702	121 507	13 009	11%
Parts dans les entreprises liées (4)	32 759	29 734	32 759	-	-
Participation avec convention en rétrocession (5)	35 497	39 361	39 275	(3 778)	(10%)
Total	612 511	559 927	570 774	41 737	7%

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Bons de Trésor	34 375	34 302	33 949	426	1%
Bons de Trésor	32 823	32 756	32 790	33	0%
Créances rattachées	1 552	1 546	1 159	393	34%
Obligations	704	1 017	841	(137)	(16%)
Obligations brutes	951	1 263	1 103	(152)	(14%)
Provisions sur obligations	(300)	(300)	(300)	-	-
Créances rattachées	53	54	38	15	39%
Fonds gérés	288 286	283 402	264 507	23 779	9%
Encours des fonds gérés	293 794	279 845	269 015	24 779	9%
Provisions sur fonds gérés	(8 608)	(1 564)	(6 508)	(2 100)	32%
Créances rattachées	3 100	5 121	2 000	1 100	55%
Titres participatifs	5 674	-	5 510	164	3%
Titres Brutes	5 510	-	5 510	-	-
Créances rattachées	164	-	-	164	100%
Total	329 039	318 721	304 807	24 232	8%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2016:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres de participation	91 114	62 826	83 211	7 903	9%
Provisions sur titres de participation	(9 850)	(9 212)	(9 790)	(60)	1%
Montant restant à libérer sur titres participations	(564)	(1 205)	(995)	431	(43%)
Total	80 700	52 409	72 426	8 274	11%

La subdivision des titres de participation, selon qu'ils soient ou non cotées se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres cotés	15 483	11 621	11 002	4 481	41%
Titres non cotés	75 631	51 205	72 209	3 422	5%
Titres de participation	91 114	62 826	83 211	7 903	9%

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2016 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Parts dans les entreprises associées	128 939	114 497	124 862	4 077	3%
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	(68)	(487)	(556)	488	(88%)
Créances rattachées	8 528	7 252	84	8 444	10 052%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(2 883)	(1 560)	(2 883)	-	-
Total	134 516	119 702	121 507	13 009	11%

La subdivision des parts dans les entreprises associées selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres cotés	63 814	63 814	63 814	-	-
Titres non cotés	65 125	50 683	61 048	4 077	7%
Parts dans les entreprises associées	128 939	114 497	124 862	4 077	3%

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30.06.2016 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Parts dans les entreprises liées	40 997	40 963	40 997	-	-
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	(7 500)	(11 216)	(7 500)	-	-
Créances rattachées	-	917	-	-	-
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(738)	(930)	(738)	-	-
Total	32 759	29 734	32 759	-	-

Par ailleurs, tous les parts dans les entreprises liées sont non cotés.

(5) Titres avec convention de r trocession

Cette sous rubrique se d taille comme suit au 30.06.2016 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Participation avec convention en r�trocession	36 267	39 512	40 046	(3 779)	(9%)
Cr�ances rattach�es	2 918	2 840	2 917	1	-
Provisions sur participation avec convention en r�trocession	(3 688)	(2 991)	(3 688)	-	-
Total	35 497	39 361	39 275	(3 778)	(10%)

Par ailleurs, tous les titres avec convention de r trocession sont non c t s.

Note 1.6 : Valeurs immobilis es

Les valeurs immobilis es accusent au 30.06.2016 un solde de 122 248 KDT contre un solde de 117 566 KDT au 31.12.2015 et se d taillent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 165	1 966	1 621	(456)	(28%)
Immobilisations incorporelles	8 351	8 326	8 351	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	(7 002)	(6 176)	(6 546)	(456)	7%
Provision sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	-
Immobilisations corporelles	115 730	113 687	111 577	4 153	4%
Immobilisations corporelles	172 624	166 521	165 623	7 001	4%
Amortissement des immobilisations corporelles	(56 894)	(52 834)	(54 046)	(2 848)	5%
Immobilisations encours	5 353	2 237	4 368	985	23%
Immobilisations encours	5 353	2 237	4 368	985	23%
Total	122 248	117 890	117 566	4 682	4%

Le montant des immobilisations d tenues par la banque et pr tes    tre c d es totalisent au 30.06.2016 un montant de 22 557 KDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se pr sentent comme suit :

Rubriques	Valeur Brut au 31/12/2015	Acquisitions	Cession/Transfert	Valeur Brut au 30/06/2016	Amort cum 31/12/2015	DOT Juin 2016	Amort immob sorties	Amort cum 30/06/2016	Valeur Nette au 30/06/2016
1) Immobilisations Incorporelles	8 167	-	-	8 167	6 546	456	-	7 002	1 165
* Fonds de commerce								-	-
* Logiciels	7 202			7 202	5 919	436		6 355	847
* Droit au bail	965			965	627	20		647	318
2) Immobilisations Corporelles	165 623	7 240	239	172 624	54 046	2 942	94	56 894	115 730
Immobilisations d'exploitation	92 096	3 443	-	95 539	27 580	1 409	-	28 989	66 550
* Terrains d'exploitation	3 710			3 710					3 710
* Bâtiments	64 437	2 196		66 633	12 494	674		13 168	53 465
* Aménagements de bâtiments	23 950	1 247		25 197	15 086	735		15 821	9 376
Immobilisations hors exploitation	39 793	2 191	145	41 839	3 590	95	-	3 685	38 154
* Terrains hors exploitation	669			669				-	669
* Bâtiments	39 124	2 191	145	41 170	3 590	95		3 685	37 485
* Aménagements de bâtiments								-	-
Mobiliers et Matériel de Bureau	6 596	224		6 820	4 085	275		4 360	2 460
Matériels de Transport	3 830	535	94	4 271	1 757	333	94	1 996	2 275
Matériels Informatique	9 429	126		9 555	6 985	416		7 401	2 154
Machines DAB	6 356	106		6 462	4 755	164		4 919	1 543
Coffres Forts	2 344			2 344	1 420	73		1 493	851
Autres Immobilisations	5 179	615		5 794	3 874	177		4 051	1 743
3) Immobilisation en cours	4 368	3 981	2 996	5 353	-	-	-	-	5 353
Immobilisations corporelles en cours .	3 977	3 290	2 996	4 271				-	4 271
Immobilisations incorporelles en cours .	391	691		1 082				-	1 082
TOTAUX	178 158	11 221	3 235	186 144	60 592	3 398	94	63 896	122 248

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30.06.2016 un montant de 155 557 KDT contre un montant de 72 601 KDT au 31.12.2015 et se détaillant comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	70 343	4 641	(5 987)	76 330	(1 275%)
Comptes d'attente	68 619	21 409	14 739	53 880	366%
Comptes d'attente de la salle de marché	47 813	5 904	(3)	47 816	-
Comptes d'attente de la compensation	15 314	10 071	13 148	2 166	16%
Autres comptes d'attente	5 492	5 434	1 594	3 898	245%
Comptes de régularisation	1 724	(16 768)	(20 726)	22 450	(108%)
Autres	85 214	78 157	78 588	6 626	8%
Stock de matière, fourniture et timbres	424	524	310	114	37%
Etat, impôts et taxes	6 550	3 188	5 645	905	16%
Allocations familiales	201	270	289	(88)	(30%)
Dépôts et cautionnements	117	117	117	-	-
Opérations avec le personnel	62 074	55 796	58 954	3 120	5%
Débiteurs divers	12 186	14 985	9 729	2 457	25%
Créances sur l'Etat	1 360	1 482	1 360	-	-
Autres	2 302	1 795	2 184	118	5%
Total Autres Actifs	155 557	82 798	72 601	82 956	114%

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	17 953	18 361	19 944	(1 991)	(10%)
Provision sur Comptes d'attente de la salle de marché	7 331	7 331	9 331	(2 000)	(21%)
Provision sur comptes d'attente de la compensation	9 131	9 527	9 122	9	0%
Provision sur autres comptes d'attente	1 491	1 503	1 491	-	-
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 654	19 781	19 666	(12)	(0%)
Provision sur opérations avec le personnel	801	838	801	-	-
Provision sur débiteurs divers	3 487	3 575	3 489	(2)	(0%)
Provisions sur autres comptes	15 366	15 368	15 376	(10)	(0%)
Total	37 607	38 142	39 610	(2 003)	(5%)

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie

Le solde de cette rubrique correspond aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 30.06.2016, cette rubrique accuse un solde de 595 917 KDT enregistrant ainsi une hausse de 95 723 KDT par rapport au 31.12.2015.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30.06.2016 un solde de 442 898 KDT contre un solde de 509 230 KDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	432 177	291 381	490 658	(58 481)	(12%)
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	10 722	14 353	18 572	(7 850)	(42%)
Total	442 898	305 734	509 230	(66 332)	(13%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	15 881	16 300	10 837	5 044	47%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	416 296	275 081	479 821	(63 526)	(13%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	432 177	291 381	490 658	(58 482)	33%

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30.06.2016 un solde de 5 224 553 KDT contre un solde de 5 142 391 KDT au 31.12.2015 et se décomposent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Dépôts à vue	1 382 324	1 340 260	1 368 092	14 232	1%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 842 229	3 749 497	3 774 299	67 930	2%
Epargne	1 166 747	1 042 371	1 136 508	30 239	3%
Dépôts à terme	2 474 404	2 591 803	2 522 267	-47 863	(2%)
Dépôts à terme en dinars	2 143 151	2 224 770	2 219 451	(76 300)	(3%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	18 194	24 570	5 380	12 814	238%
Dépôts à terme en devises	311 582	341 526	296 986	14 595	5%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	1 477	937	450	1 027	228%
Autres sommes dues à la clientèle	201 078	115 323	115 524	85 554	74%
Total	5 224 553	5 089 757	5 142 391	82 162	2%

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2016 à 885 063 KDT contre 911 881 KDT au 31.12.2015 se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Emprunts Matérialisés	243 345	279 190	257 038	(13 693)	(5%)
Ressources Spéciales	641 717	648 939	654 843	(13 126)	(2%)
Total	885 063	928 129	911 881	(26 819)	(3%)

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30.06.2016 et au 31.12.2015 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Emprunts Matérialisés	235 281	269 312	249 474	(14 193)	(6%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	8 064	9 878	7 564	500	7%
Total	243 345	279 190	257 038	(13 693)	(5%)

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30.06.2016 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Ressources budgétaires	6 327	4 671	6 404	(77)	(1%)
Ressources extérieures	635 390	644 268	648 439	(13 049)	(2%)
Total	641 717	648 939	654 843	(13 125)	(2%)

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30.06.2016 :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Provisions sur Engagement par signature	1 314	1 174	1 311	3	-
Autres provisions pour passifs et charges	2 092	2 092	2 092	-	-
Provisions pour passifs et charges	3 406	3 266	3 403	3	-
Comptes d'attente et de régularisation	232 577	192 485	201 783	30 794	15%
<i>Comptes d'attente</i>	5 521	2 170	2 688	2 833	105%
<i>Comptes de régularisation</i>	2 450	188	(4)	2 454	(61 350%)
Créditeurs divers	213 677	179 263	182 973	30 704	17%
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	135 802	123 316	127 769	8 033	6%
Dividende à payer	21	21	21	-	-
Dépôts du personnel	4 366	3 896	3 748	618	16%
Charges à payer	73 488	52 030	51 435	22 053	43%
Etat, impôts et taxes	8 173	8 767	14 422	(6 249)	(43%)
Autres	2 756	2 097	1 704	1 052	62%
Total Autres passifs	235 983	195 751	205 186	30 797	15%

Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 680 102 KDT au 30.06.2016 enregistrant ainsi une augmentation de 8 930 KDT par rapport au 31.12.2015.

Cette augmentation provient de :

- L'affectation du résultat de 2015 avec des dividendes à distribuer pour (26 888) KDT;
- Du résultat arrêté au 30.06.2016 pour 35 745 KDT ;
- Et des mouvements sur fonds social et de retraite de 74 KDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Fonds social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2015	122 220	12 222	323 130	-	120 979	31 735	423	5	60 458	671 172
Affectation du résultat 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	30 270	-	-	-	-	-	(30 270)	-
Reserves sur plus values sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve s extraordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(26 888)	(26 888)
Fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	3 300	-	-	(3 300)	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-
Mouvements sur fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	74	-	-	-	74
Résultat de l'exercice 30/06/2016	-	-	-	-	-	-	-	-	35 745	35 745
Capitaux Propres au 30/06/2016	122 220	12 222	353 400	-	120 979	35 109 (*)	423 (**)	4	35 745	680 102

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 30.06.2016:

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 34 741 KDT
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 368 KDT.

() Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 KDT.**

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2016 à 398 169 KDT contre 482 485 KDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Cautions	349 907	439 914	427 352	(77 445)	(18%)
Avais	30 505	153 105	39 347	(8 842)	(22%)
Autres garanties données	17 757	13 891	15 786	1 971	12%
Total	398 169	606 910	482 485	(84 316)	(17%)

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Cautions en faveur des banques	132 309	177 607	193 255	(60 946)	(32%)
Cautions en faveur des établissements financiers	20 178	20 178	20 178	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	197 420	242 129	213 919	(16 499)	(8%)
Total	349 907	439 914	427 352	(77 445)	(18%)

L'encours des avais se détaille au 30.06.2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Avais en faveur des banques locales	-	115 000	6 000	(6 000)	(100%)
Avais en faveur de la clientèle	30 505	38 105	33 347	(2 842)	(9%)
Total	30 505	153 105	39 347	(8 842)	(22%)

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 245 703 KDT au 31.12.2015 à 309 615 KDT au 30.06.2016 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Crédits documentaires Import	222 702	246 450	185 372	37 330	20%
Crédits documentaires Export	86 913	207 979	60 331	26 582	44%
Total	309 615	454 429	245 703	63 912	26%

Note 4.3: Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Effets refinançables donnés en garantie	231 000	172 000	262 000	(31 000)	(12)%
BTA donnés en garantie	267 000	628 000	144 000	123 000	85%
Emprunt National donné en garantie	97 000	-	94 000	3 000	3%
Total	595 000	800 000	500 000	95 000	19%

Note 4.4: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 30.06.2016 à 249 695 KDT et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Engagements de financement donnés	241 376	218 216	276 873	(35 497)	(13%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	130	1 568	20 225	(20 095)	(99%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	231 355	207 473	247 087	(15 732)	(6%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à CT	167 636	133 448	192 014	(24 378)	(13%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MLT	9 058	24 266	10 321	(1 263)	(12%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	5 000	13 500	-	5 000	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	49 661	36 259	44 752	4 909	11%
Autorisation de crédits par carte	9 891	9 175	9 561	330	3%
Engagements sur titres	8 319	12 962	9 380	(1 061)	(11%)
Participations non libérées	8 132	12 909	8 982	(850)	(9%)
Titres à recevoir	53	46	362	(309)	(85%)
Titres à livrer	134	7	36	98	272%
Total	249 695	231 178	286 253	(36 558)	(13%)

Note 4.5: Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devises de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 33 909 KDT au 30.06.2016 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Engagements de financement reçus	33 909	-	45 494	(11 585)	(25%)
Auprès des établissements bancaires	33 909	-	45 494	(11 585)	(25%)
Auprès des établissements financiers	-	-	-	-	-
Auprès des assurances	-	-	-	-	-
Auprès de la clientèle	-	-	-	-	-
Total	33 909	-	45 494	(11 585)	(25%)

Note 4.6: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2016 à 3 533 739 KDT contre 3 424 934 KDT au terme de l'exercice 2015. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2016 comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	99 578	82 724	85 820	13 758	16%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	9 675	15 009	12 803	(3 128)	(24%)
Garanties reçues de la clientèle	3 424 486	1 452 345	3 326 311	98 175	3%
Total	3 533 739	1 550 078	3 424 934	108 805	3%

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 30.06.2016 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe/Nature de garanties	Garanties réelles	Garanties reçues de l'État	Garanties reçues sur les établissements bancaires	Actifs Financiers	Garanties reçues sur les assurances	Total des Garanties reçues
Classe 0	1 612 953	76 451	6 282	51 836	2 571	1 750 093
Classe 1	1 129 168	12 194	628	31 170	148	1 173 308
Classe 2	81 089	2 319	-	1 371	-	84 779
Classe 3	54 958	1 167	-	135	-	56 260
Classe 4	450 655	7 447	-	1 678	46	459 826
Classe 5	9 205	-	-	268	-	9 473
Total général	3 338 028	99 578	6 910	86 458	2 765	3 533 739

Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30.06.2016 s'élèvent à 16 265 KDT se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(121 487)	(47 923)	(30 849)	(90 638)	294%
Devises achetées au comptant à recevoir	137 752	51 198	41 126	96 626	235%
TOTAL	16 265	3 275	10 277	5 988	58%

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30.06.2016 s'élèvent à 446 364 KDT se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(204 497)	(174 934)	(156 005)	(48 492)	31%
Devises achetées à terme à recevoir	650 861	406 478	661 766	(10 905)	(2%)
TOTAL	446 364	231 544	505 761	(59 397)	(12%)

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé au titre du premier semestre de 2016 un montant de 202 845 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	4 700	4 648	9 967	52	1 %
Opérations avec la clientèle	190 472	213 672	418 762	(23 200)	(11)%
Autres intérêts et revenus assimilés	7 673	8 824	17 075	(1 151)	(13)%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	3 499	3 953	8 004	(454)	(11)%
Commissions à caractère d'intérêt	4 174	4 871	9 071	(697)	(14)%
Total	202 845	227 144	445 804	(24 299)	(11)%

Note 5.2: Commissions perçues

Les commissions perçues, totalisent un montant 39 142 KDT au titre du premier semestre de 2016 soit une augmentation de 3 712 KDT par rapport au premier semestre de 2015. Le détail se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	22 227	19 413	40 428	2814	14%
Opérations sur placement et titres	1 344	1 367	2 734	(23)	(2)%
Opérations de change	855	931	1 823	(76)	(8)%
Opérations de commerce extérieur	2 381	2 651	5 147	(270)	(10)%
Gestion, étude et engagement	4 555	4 307	8 153	248	6%
Opérations monétiques et de banque directe	5 894	5 140	10 411	754	15%
Bancassurance	1 294	1 167	2 168	127	11%
Autres commissions	592	454	889	138	30%
Total	39 142	35 430	71 753	3 712	10%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre de 2016 un total de 35 264 KDT et se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	465	6	36	459	7 650%
Gain net sur titres de placement	26 707	22 008	45 747	4 699	21%
Gain net sur opérations de change	8 092	8 548	17 038	(456)	(5%)
Total	35 264	30 562	62 821	4 702	15%

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	26 934	21 445	46 083	5 489	26%
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	20 568	16 112	34 766	4 456	28%
Intérêts et revenus assimilés sur les Emprunts obligataires de placement	6 366	5 333	11 317	1 033	19%
Titres de placement à revenu variable	(227)	563	(336)	(790)	(140%)
Dividendes sur les titres de placement	36	123	348	(87)	(71%)
Plus values de cession	194	593	732	(399)	(67%)
Moins values de cession des titres de placement	(155)	(28)	(224)	(127)	454%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(604)	(125)	(1 376)	(479)	383%
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	302	-	184	302	100%
Total	26 707	22 008	45 747	4 699	21%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	1 815	1 340	2 843	475	35%
Gain net sur opérations de change en compte	6 203	7 180	14 104	(977)	(14%)
Autres résultats net de change	74	28	91	46	164%
Total	8 092	8 548	17 038	(456)	(5%)

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2016 un montant de 21 158 KDT. Leur détail se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	7 599	5 379	11 691	2 220	41%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	13 407	11 206	11 020	2 201	20%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	152	(926)	(715)	1 078	(116%)
Total	21 158	15 659	21 996	5 499	35%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur Bons de Trésor	1 082	1 226	2 320	(144)	(12%)
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	6 313	4 120	9 307	2 193	53%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	39	33	64	6	18%
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	165	-	-	165	100%
Total	7 599	5 379	11 691	2 220	41%

Note 5.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au titre du premier semestre de 2016 un total de 159 420 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées:	139 072	152 920	303 551	(13 848)	(9)%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	15 975	20 492	41 257	(4 517)	(22)%
Opérations avec la clientèle	108 237	115 311	228 416	(7 074)	(6)%
Emprunts et ressources spéciales	14 860	17 117	33 878	(2 257)	(13)%
Autres intérêts et charges	20 348	16 874	35 649	3 474	21%
Différentiel d'intérêt sur opération de change	14 282	10 429	22 640	3 853	37%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	6 066	6 445	13 009	(379)	(6)%
Total	159 420	169 794	339 200	(10 374)	(6)%

Note 5.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre de 2016 un montant de 46 141 KDT, enregistrant une hausse de 17 988 KDT par rapport à la même période de 2015. Son détail se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	16 700 (*)	12 699 (*)	68 213	4 001	32%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	15 507	1 500	15 135	14 007	934%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	14 785 (*)	10 319 (*)	19 099	4 466	43%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge		3 603 (*)	6 432	(3 603)	(100%)
Total dotations	46 992	28 121	108 879	18 871	67%
Perte sur créances	30	32	79 386	(2)	(7%)
Total des dotations et des pertes sur créances	47 022	28 153	188 265	18 869	67%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	-	-	(13 936)	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	-	-	(5 592)	-	-
Reprise de provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21 suite Radiation et Cession			(6 872)	-	-
Reprise de provisions sur créances cédées et radiées			(47 608)	-	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(881) (*)	-	(955)	(881)	100%
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées			(25 032)	-	-
Total dotations	(881)	-	(99 995)	(881)	-
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	(881)	-	(99 995)	(881)	-
Total	46 141	28 153	88 270	17 988	64%

(*) Dotation nette de la période.

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre de 2016 pour un montant de 778 KDT, en hausse de 1 055 KDT par rapport à la même de période de 2015. Leur détail se présente comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	2 170	1 024	9 015	1 146	112%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	(10)	-	(624)	(10)	100%
Plus values de cession sur titres d'investissement	(1 348)	(1 268)	(3 025)	(80)	6%
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	(34)	(33)	(66)	(1)	3%
Total	778	(277)	5 300	1 055	(381%)

Note 5.8: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé au titre du premier semestre de 2016 un montant de 51 555 KDT.

Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Frais de personnel	38 454	34 732	73 842	3 722	11%
Rémunération du personnel	29 582	26 510	57 206	3 072	12%
Charges sociales	7 235	6 547	12 922	688	11%
Impôts sur salaires	844	756	998	88	12%
Autres charges liées au personnel	793	919	2 716	(126)	(14%)
Charges générales d'exploitation	9 703	8 995	17 945	708	8%
Frais d'exploitation non bancaires	4 229	4 076	7 595	153	4%
Autres charges d'exploitation	5 474	4 919	10 350	555	11%
Dotation aux amortissements	3 398	3 061	6 403	337	11%
Total	51 555	46 788	98 190	4 767	10%

Note 5.9 : Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Plus values sur de cession des immobilisations	35	24	96	11	46%
Autres résultats exceptionnels	59	419	(1 476)	(360)	(86%)
Total	94	443	(1 380)	(349)	(79%)

Note 5.10: Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre de 2016 est de 1,462 dinars contre 2,419 dinars par rapport à la même de période de 2015.

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation
Résultat net en KDT	35 745	59 124	60 458	(23 379)
Nombre moyen d'actions	24 444 000	24 444 000	24 444 000	-
Résultat de base par action (en DT)	1,462	2,419	2,473	(0,956)
Résultat dilué par action (en DT)	1,462	2,419	2,473	(0,956)

(6) Notes explicatives sur l'état de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (836 511) KDT à (886 747) KDT enregistrant une baisse de 50 236 KDT ou 60%. Cette baisse est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 33 744 KDT et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités de financement à hauteur de 54 542 KDT et des activités d'investissement pour 29 438 KDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est établi à 33 744 KDT au 30 juin 2016. Il s'explique notamment par:

Flux nets positifs:

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 66 327 KDT;
- La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 48 546 KDT ;
- La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 106 866 KDT

Flux nets négatifs:

- Les décaissements nets sur titres de placement pour 63 578 KDT;
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 56 829 KDT.
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour 38 789 KDT;
- La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 28 799 KDT;

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement:

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement sont établis à (29 438) KDT et sont inhérent notamment à la perception des intérêts et dividendes sur portefeuille d'investissement et au résultat net de l'acquisition et cession de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à (54 542) KDT provient principalement des remboursements d'emprunts pour 14 193 KDT, de la diminution des ressources spéciales pour 13 387 KDT et du versement des dividendes pour 26 888 KDT.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2016 à (886 747) KDT contre (836 511) KDT au 31 décembre 2015.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 30.06.2016 s'est établi comme suit :

Description	30/06/2016	31/12/2015
ACTIF	113 181	172 913
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	72 132	107 781
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	31 381	51 212
Créances sur les établissements bancaires inférieurs à 90 jours	23 219	26 933
Créances sur les établissements financiers inférieurs à 90 jours	8 162	24 279
TITRES DE TRANSACTION	9 668	13 920
PASSIF	999 928	1 009 424
BANQUE CENTRALE, C.C.P	595 917	500 194
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	404 011	509 230
Dépôts et avoirs des établissements bancaires inférieurs à 90 jours	393 289	490 658
Dépôts et avoirs des établissements financiers inférieurs à 90 jours	10 722	18 572
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(886 747)	(836 511)

(7) Autres notes

Note 7-1: Note sur la liquidité

A fin juin 2016, le ratio de liquidité LCR est de 84,8% contre 77,6% à fin décembre 2015.

Note 7-2 : Évènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 25/08/2016. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

4.2.3 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 30 juin 2016 :

4.2.3.1- Note sur les principes et méthodes comptables au 30 juin 2016 :

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2016 par rapport aux plus récents états financiers annuels au 31 décembre 2015.

4.2.3.2- Note sur l'effet des changements dans la structure de la banque pendant la période intermédiaire:

Aucun changement de la structure de la banque, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité, n'est intervenu pendant la période intermédiaire de 2016.

4.2.3.3- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la note de publication des états financiers, et ce conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice jusqu'à la date d'aujourd'hui.

4.2.3.4- Note sur les parties liées comportant toutes les informations exigées par la NC19 relative aux états financiers intermédiaires :

La structure du portefeuille des parties liées n'a connu aucun changement pendant la période intermédiaire du 30 juin 2016.

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit :

Filiale	Adresse	Activité	Participation détenue (%)	Résultat net juin 2016 (**)
Sicar Amen	Amen Bank	SICAR	88,20%	1408
Le Recouvrement	Amen Bank	Société de recouvrement de créances	99,88%	(***)
Amen Project	Amen Bank	Société d'investissement	53,22%	219
SOGEREC	124 Avenue de la liberté, 1002 Tunis Belvédère	Société de recouvrement de créances	75,74%	-65
Amen Capital	124 Avenue de la liberté, 1002 Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	51,00%	191
Amen Finance Company	Amen Bank	Société de participations	30,00%	4896
Amen Corporate Finance (*)	124 Avenue de la liberté, 1002 Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	99,90%	54

(*) Amen Corporate Finance filiale d'AMEN BANK est détenue indirectement à hauteur de 99,9% par la société AMEN CAPITAL qui est filiale d'AMEN BANK.

(**) Chiffres provisoires.

(***) La société LE RECOUVREMENT n'arrête pas des états financiers intermédiaires au 31 juin 2016.

4.2.3.5- Note sur les remboursements de dettes conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux informations sur les parties liées :

Emprunt	Nature	Capital Initial	Date d'émission	Date d'échéance	Taux	Encours au 31/12/2015	Remboursements	Émission	Encours au 30/06/2016
Emprunt Obligataire Amen Bank		380 000				245 974	14 193	-	231 781
AMEN BANK 2006	EO	40 000	01/01/2005	29/01/2017	TMM+1%	8 000	4 000	-	4 000
AMEN BANK 2008	Sub	20 000	01/05/2008	21/05/2023	6,50%	10 666	1 333	-	9 333
AMEN BANK 2008	Sub	20 000	01/05/2008	21/05/2028	7,00%	13 000	1 000	-	12 000
AMEN BANK 2009	Sub	30 000	30/09/2009	30/09/2024	5,45%	17 994	-	-	17 994
AMEN BANK 2009	Sub	30 000	30/09/2009	30/09/2024	TMM+0,85%	17 994	-	-	17 994
AMEN BANK 2010	Sub	80 000	01/08/2010	31/08/2025	TMM+0,85%	53 320	-	-	53 320
AMEN BANK 2011-1	Sub	40 500	26/09/2011	25/09/2021	6,10%	24 300	-	-	24 300
AMEN BANK 2011-2	Sub	9 500	27/09/2011	25/09/2021	TMM+1%	5 700	-	-	5 700
AMEN BANK 2012	Sub	40 000	26/09/2012	17/09/2022	TMM+1,3%	28 000	-	-	28 000
AMEN BANK 2012-2	Sub	10 000	27/09/2012	17/09/2022	6,25%	7 000	-	-	7 000
AMEN BANK 2014 catégories A fixe	Sub	38 800	28/02/2015	27/02/2022	7,35%	38 800	7 760	-	31 040
AMEN BANK 2014 catégories B fixe	Sub	500	28/02/2015	27/02/2022	7,45%	500	100	-	400
AMEN BANK 2014 catégories A variable	Sub	20 700	28/02/2015	27/02/2022	TMM+1,9%	20 700	-	-	20 700
Emprunt Sous Seing Privé		5 000				3 500	-	-	3 500
Emprunt Sous Seing Privé	Privé	5 000			TMM+2%	3 500	-	-	3 500
		385 000				249 474	14 193	-	235 281

4.2.3.6- Note complémentaire à la note 5-2 « Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances »:

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05 une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayés. Raison pour laquelle, nous avons été contraints d'appliquer les dispositions de la norme comptable IFRS 05 sur ces actifs.

En effet le total des amortissements calculé sur la base des dates d'entrée en vigueur fait ressortir un total de 1 737 635 dinars dont 209 174,152 dinars impactant le résultat brut de 2016.

Ci-dessous une estimation du calcul des amortissements sur les immeubles hors exploitation arrêtés au 30/06/2016 :

Effet brut sur le résultat net de 30 juin 2016	Effet sur le résultat net de l'impôt effectif	Effet brut sur les réserves au 30 juin 2016	Effet sur les réserves net de l'impôt effectif
209 174	195 368	1 528 461	1 333 092

4.2.3.7- Note complémentaire à la note 1-2 « Créances sur les établissements bancaires et financiers »:

Au 30 juin 2016 la banque ne dispose pas de la ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers ni par maturité ni par nature de la relation.

La banque ne possède pas, Au 30 juin 2016, de créances douteuses sur d'autres établissements bancaires ou financiers.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

4.2.3.8- Note complémentaire à la note 1-3 « Créances sur la clientèle »:

Au 30 juin 2016 la banque ne dispose pas de la ventilation des créances sur la clientèle ni par maturité ni par nature de la relation.

Au 30 juin 2016, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 231 millions de dinars.

4.2.3.9- Note complémentaire à la note 1-4 « Portefeuille titres commercial »:

Au 30 juin 2016 la banque ne dispose pas de la ventilation du portefeuille titres commerciale par nature de la relation.

4.2.3.10- Note complémentaire à la note 1-5 « Portefeuille titres d'investissement»:

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Titre	% de Déten	30/06/2016	Provision 30/06/2016	30/06/2015	Provision 30/06/2015
SICAV AMEN	0,08%	146	89	139	
SOCIETE EL IMRANE	30%	2 100		2 100	
HAYETT	25%	1 013		1 013	
SOCIETE EL KHIR	31,64%	2 753	2 685	1 560	1 560
SOCIETE TUNISYS	29,85%	448		448	
TUNISIE LEASING	32,48%	31 473		31 473	
SOCIETE AMEN INVEST	36,90%	494		494	
SOCIETE AMEN PREMIERE	0,03%	74		74	
SOCIETE KAWARES	29,36%	969		969	
TUNINVEST INNOVATION SICAR	27,27%	136		136	
TUNINVEST INTER SICAR	30,00%	150		150	

MAGHREB LEASING ALGERIE "MLA"	42,61%	30 415		30 415	
AMEN SANTE	16%	7 480		7 480	
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	28,00%	3 360		2 400	
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	28,79%	2 925		2 925	
SUNAGRI	27%	216	109	216	
ENNAKEL	8,87%	32 341		32 341	
TLG FINANCE	22,06%	9 330		-	
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	30%	2 036		-	
ASSURANCE COMAR VIE COTE D'IVOIRE	30%	1 082		-	
CLINIQUE EL AMEN BEJA	-	-	-	165	
Total		128 941	2 883	114 497	1 560

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Titre	% de Détenion	30/06/2016	Provision 30/06/2016	30/06/2015	Provision 30/06/2015
SICAR AMEN	88,20%	2 205		2 205	
SOCIETE LE RECOUVREMENT	99,90%	300		300	
SOCIETE AMEN PROJECT	53,20%	4 790		4 790	
SOGEREC	75,70%	3 402	738	3 402	738
AMEN CAPITAL	60,00%	300		300	
AMEN FINANCE COMPANY	30,00%	30 000		30 000	
Total		40 997	738	40 997	738

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Titre	% de Détenion	30/06/2016	Provision 30/06/2016	30/06/2015	Provision 30/06/2015
Titres cotés		11 029	2 793	11 621	2 024
EURO-CYCLES	0,13%	235	-	974	
P G H	0,43%	5 093	-	5 093	
HANNIBAL LEASE	3,50%	2 001	-	1 957	
SYPHAX AIRLINES	3,59%	2 000	2 000	2 000	1229
MIP	4,71%	973	793	973	795
TA WASSOL GROUP HOLDING	0,84%	727	-	624	
Titres non cotés		80 085	7 057	51 206	7 188
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	5,27%	13 256	-	3 256	
TUNISIE SICAV	1,75%	10 001	1	1	1
FCPR AMEN CAPITAL 2	68,80%	6 880	-	6 880	
BATAM	13,71%	5 490	5 490	5 490	5490
FCPR FONDS DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	12,50%	5 000	26	5 000	
FCPR AMEN CAPITAL 1	100,00%	5 000	-	5 000	
UADH	1,85%	4 455	-		
FCPR TUNINVEST CROISSANCE	18,75%	3 000	-	3 000	
FCPR SWING	15,99%	2 000	-	2 000	
FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	-	2 000	-		
ALTERMED APEF	7,38%	1 980	250	1 980	358
FCPR MAXULA ESPOIR	12,86%	1 500	-	1 500	
SOCIETE UNION DE FACTORING "UNIFACTOR"	9,24%	1 387	-	1 387	
MICROCRED TUNISIE SA	10,00%	1 200	-	300	
FCP SICAV MAC EPARGNANT	11,47%	1 135	-	1 100	9
FCP MAC CROISSANCE	23,49%	1 100	24	1 100	39
STE PRIVE HOPITAL EL AMEN	4,50%	1 080	-	1 080	
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	6,67%	1 003	25	1 003	
FCP MAC HORIZON 2022	-	1 000	-		
FINACORP OBLIGATION SICAV	14,87%	1 000	-	1 000	
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	
PHENICIA SEED FUND	10,07%	848	190	848	190
FCP MAC EQUILIBRE	27,66%	834	-	750	

TAYSIR MICRO FINANCE	16,67%	832	-	833	
LAMARINE HAMMAMET SUD	3,59%	700	346	700	362
COMPAGNIE TUNE ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR	3,22%	689	-	689	
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	234	588	247
CLINIQUE EL AMEN BEJA	5,59%	525	-	360	
FCPR VALEURS DEVE	16,67%	500	-	500	31
FCPR CAPITALISATION EN GARANTIE	1,25%	500	-	500	
FCP SMART EQUITY 2	-	500	27		
ADVANS TUNISIE	6,85%	446	-	446	
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	3,10%	400	191	400	166
SOCIETE DEVELOPPEMENT EXPOR. Z. FRANCHE ZARZIS	5,02%	300	-	300	0
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	6,29%	275	-	275	
SIBTEL	6,75%	236	-	236	
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	1,93%	200	-	200	
SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE DE DJERBA SA	-	193	-	193	
TUNISIE CLEARING	3,33%	185	-	127	
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	
FCP MAC AL HOUDA	-	100	1	100	
SOCIETE INVESTISSEMENT NORD OUEST S.O.D.I.N.O	0,26%	100	25	100	19
STEG ENERGIE	8,00%	100	73	400	94
SAGES	15,10%	76	76	76	76
SOCIETE INTER DE FIN D'INVEST JEUNE AFRIQUE	1,00%	75	75	75	75
SOCIETE PARTI. PROMOTION INVESTISSEMENTS	3,29%	24	-	25	
SOCIETE STS	0,59%	10	-	10	10
TITRE VISA INTERNATIONAL	-	8	-	8	
DAR ZARROUK	0,28%	4	2	4	2
SOCIETE D'EXPANSION TOURIST TABARKA	1,52%	2	2	2	2
SOFI SICAF	0,00%	0	0	17	17
Total		91 114	9 850	62 826	9 212

4.2.3.11- Note complémentaire à la note 2-1 « Banque Centrale de Tunisie»:

Au 30 juin 2016 la banque ne dispose pas de la ventilation de cette rubrique ni par maturité ni par nature de la relation.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

4.2.3.12- Note complémentaire à la note 2-3 « Dépôts et avoirs de la clientèle»:

Au 30 juin 2016 la banque ne dispose pas de la ventilation de cette rubrique ni par maturité ni par nature de la relation.

4.2.3.13- Note complémentaire à la note 2-4 « Emprunts et ressources spéciales»:

Au 30 juin 2016 la banque ne dispose pas de la ventilation de cette rubrique ni par maturité ni par nature de la relation.

4.2.3.14 - Note explicative sur l'évolution de la rubrique « dotation aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances hors bilan et passif »:

La rubrique dotation aux provisions a enregistré une hausse 64% en augmentation de 46 141 millions de dinars au 30 juin 2015 à 46 141 millions de dinars au 30 juin 2016.

En effet, en vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Le remboursement pourra s'effectuer à partir de 2017 sur une période qui prend en considération la capacité de chaque entreprise. De même, les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont 2 années de grâce dédiés au financement des besoins relatifs à l'activité des entreprises touristiques durant la période allant du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent :

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91- 24 susvisée;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

L'application de ces règles a donné lieu à la constatation d'une dotation aux provisions collectives de 14 007 KDT a été constatée à ce titre, au 30/06/2016.

4.2.3.15 - Note explicative à la note 1-1 « Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT»:

La provision sur caisse constituée pour couvrir les déficits de caisse en cours de régularisation. Par ailleurs, la provision constituée sur l'encours BCT, CCP, et TGT est due à des suspens non encore identifiés.

4.2.3.16- Note explicative à la note 1-3 « Créances sur la clientèle » concernant l'évolution du taux de couverture des engagements classés :

1. Le taux de couverture des créances classées est passé de 65,77% à fin juin 2015 à 59,86% à fin juin 2016. Cette diminution est expliquée d'une part par la hausse du total des provisions et agios réservés de 47,6 millions de dinars mais d'autre part par une hausse plus importante de l'ordre de 183,0 millions de dinars de l'encours des Engagements classés, ce qui s'est traduit par une baisse de 5,91% du taux de couverture des créances classées.

2- Détail du calcul du taux de couverture des engagements classés hors agios réservés :

Description	Formule	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	a	6 166 028	6 463 782	6 171 873	(5 845)	(0%)
Engagements classés C2, C3, C4 et C5	b	1 231 677	1 048 716	1 101 619	130 058	12%
Total des engagements	c=a+b	7 397 705	7 512 498	7 273 492	124 213	2%
Agios réservés affectés aux engagements classés	x	216 127	190 280	193 235	22 892	12%
Provisions affectées aux engagements classés	y	401 132	390 462	384 432	16 700	4%
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	v	120 071	108 970	105 286	14 785	14%
Total des provisions et agios réservés	z=x+y+v	737 330	689 712	682 953	54 377	8%
Taux de couvertures des engagements classés	z/b	59,86%	65,77%	62,00%	(2%)	(3%)
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 hors agios réservés	d=b-x	1 015 550	858 436	908 384	107166	12%
Taux de couverture des engagements classés hors agios réservés	(y+v)/d	51,32%	58,18%	53,91%	(3%)	(5%)
Taux des engagements classés	b/c	16,65%	13,96%	15,15%	2%	10%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04)		1 747	1 914	1 747	-	-
Agios réservés affectés aux engagements non classés		1 717	6 189	1 717	-	-
Agios réservés sur le secteur touristique courant		26 630	-	15 484	11 146	72%
Provisions collectives affectés aux engagements courants (Cir 2012- 02)		68 458	39 316	52 951	15 507	29%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants		98 552	47 419	71 899	26 653	37%
Total général des provisions et agios réservés	w	835 882	737 131	754 852	81 030	11%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements	w / c	11,30%	9,81%	10,38%	0,9%	8,9%

4.2.3.17- Note rectificative à la note 2-2 « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers»:

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	15 881	16 300	10 837	5 044	47%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	416 296	275 081	479 821	(63 526)	(13%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	432 177	291 381	490 658	(58 482)	(12%)

4.2.3.18- Un état des flux de trésorerie rectificatif :

État de flux de trésorerie Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30-juin-2016	30-juin-2015 retraité	31-déc.-2015 retraité
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		253 130	260 257	521 986
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(186 803)	(144 969)	(345 880) (*)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		48 546	4 516	(5 329)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(28 799)	(4 169)	68 946
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		106 866	(474 414)	(390 767)
Titres de placements		(63 578)	(87 297)	(154 615)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(38 789)	(38 238)	(73 842)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(56 829)	(64 618)	(40 227)
Impôt sur le bénéfice		-	(6 403)	(9 006)
FLUX DE TRÉSorerIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		33 744	(555 335)	(428 734) (*)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		11 041	25 213	21 806
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(32 399)	18 082	11 404
Acquisition / cessions sur immobilisations		(8 080)	(7 927)	(10 946)
FLUX DE TRÉSorerIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(29 438)	35 368	22 264
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)			
Émission d'actions		-		-
Émission d'emprunts		-	60 000	60 000
Remboursement d'emprunts		(14 193)	(1 112)	(26 171)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(13 387)	(25 225)	(19 496)
Dividendes versés		(26 888)	(24 734)	(24 444)
Mouvements sur fond social et de retraite		(74)	145	(89)
FLUX DE TRÉSorerIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(54 542)	9 074	(10 200)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(50 236)	(510 893)	(416 671)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6-4)	(836 511)	(419 840) (*)	(419 840)
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	(6-4)	(886 747)	(930 733) (*)	(836 511)

(*) La rubrique des charges d'exploitation bancaire décaissée au 31/12/2015 a été retraitée en ajustement de +2 838 KDT des charges d'exploitation non bancaire non décaissées.

4.2.4 Rapport d'examen limite des Commissaires Aux Comptes sur les états Financiers Intermédiaires au 30 juin 2016 :



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1083 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn



FINOR
Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis
Tél : +216 70 72 84 50
Fax : +216 70 72 84 05
E-mail : administration@finor.com.tn

AMEN BANK RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires d'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2016 et faisant apparaître un total de capitaux propres de 680 102 KDT y compris un résultat bénéficiaire de 35 745 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan d'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2016, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Août 2016

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR
Fayçal DERBEL

4.3 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2016 :

4.3.1 Le tableau des mouvements des capitaux propres de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Fonds social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2015	122 220	12 222	323 130	-	120 979	31 735	423	5	60 458	671 172
Affectation du résultat 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	30 270	-	-	-	-	-	(30 270)	-
Reserves sur plus values sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve s extraordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(26 888)	(26 888)
Fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	3 300	-	-	(3 300)	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-
Mouvements sur fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	74	-	-	-	74
Résultat de l'exercice 30/06/2016	-	-	-	-	-	-	-	-	35 745	35 745
Capitaux Propres au 30/06/2016	122 220	12 222	353 400	-	120 979	35 109 (*)	423 (**)	4	35 745	680 102

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 30.06.2016:

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 34 741 KDT
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 368 KDT.

() Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 KDT.**

4.3.2 Evolution du Produit Net Bancaire et du Résultat d'exploitation:

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Total des produits d'exploitation bancaire (mDT)	298 409	308 795	602 374
Produit net bancaire (mDT)	135 549	135 338	255 935
Résultat d'exploitation (mDT)	37 773	61 461	65 775
Capital social (mDT)	122 220	122 220	122 220
Nombre d'actions	24444000	24444000	24444000
Produit d'exploitation bancaire par action (en dinars)	12,208	12,633	24,464
Produit Net bancaire par action (en dinars)	5,545	5,537	10,470
Résultat d'exploitation par action (en dinars)	1,545	2,514	2,691

4.3.3 Evolution des Bénéfices Nets :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capital social (en mDT)	122 220	122 220	122 220
Nombre d'actions	24 444 000	24 444 000	24 444 000
Bénéfice avant impôt (en mDt)	37 867	61 904	64 395
Bénéfice net (en mDT)	35 745	59 124	60 458
Bénéfice consolidé avant impôt (en mDT)	-	-	66 601
Bénéfice net consolidé (en mDT)	-	-	62 732
Bénéfice avant impôt par action (DT)	1,549	2,532	2,634
Bénéfice net par action (DT)	1,462	2,419	2,473
Bénéfice consolidé avant impôt par action (DT)	-	-	2,724
Bénéfice net consolidé par action (DT)	-	-	2,566

4.3.4 Evolution de la marge brute d'autofinancement :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Bénéfice net	35 745	59 124	60 458
Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	3 398	3 061	6 403
Dotation nette aux provisions sur portefeuille d'investissement	778	-277	5 300
Dotation nette aux provisions sur créances	46 141	28 153	88 270
Marge Brute d'Autofinancement	86 062	90 061	160 431

4.3.5 Emprunts Obligataires garantis par Amen Bank au 30 juin 2016 :

(En mDT)

Intitulé de l'emprunt	Montant initial avalisé	Montant avalisé au 30-06-2016	Montant avalisé au 31-12-2015	Montant avalisé au 31-12-2014	Dernière échéance
Meublalex industries 2010	3 000	1200	1200	1 800	26/04/2017

4.3.6 Emprunts Obligataires souscrits par Amen Bank au 30 juin 2016 :

Les encours des emprunts obligataires souscrits par Amen Bank au cours du premier semestre de 2016 se présentent comme suit :

(En mDT)

Libelle	Encours au 30 juin 2016	Encours au 30 juin 2015	Encours au 31 Décembre 2015
EMPRUNT OBLIGATAIRE EO NATIONAL 2014 7 ANS	78 582	76 805	78 305
EMPRUNTS OBLIGATAIRE MIS EN PENSION PLACEMENT	47 680	597	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE EO NATIONAL 2014 10 ANS	18 918	17 900	18 918
EMPRUNT OBLIGATAIRE TL 2013-1 TV	3 600	4 800	3 600
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2009	3 204	11 082	9 972
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI BANK SUBORDONNE 2016-1	3 000	-	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE MEUBLATEX 2015	2 700	-	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE TL 2012-2 TV	2 000	3 000	3 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2013/2 TV	1 800	2 400	2 400
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTE 2010-1	1 325	1 410	1 325
EMPRUNT NATIONAL CATEGORIE A TAUX FIXE	1 294	-	1 464
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTE 2011 TV CAT A	1 234	1 520	1 645
EMPRUNT OBLIGATAIRE STB 2010	1 201	3 167	1 501
EMPRUNT TUNISIE LEASING 2012-1	1 200	2 400	2 400
EMPRUNT OBLIGATAIRE EL WIFACK LEASING 2013 TF	1 200	1 800	1 800
EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2014-1 TV	1 200	1 600	1 600
EMPRUNT OBLIGATAIRE EO CIL 2014/1 5 ANS TF	1 200	1 500	1 200
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2013-1 TF	1 142	1 428	1 428
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2016/1 B-TF	1 082	-	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE TLG 2015-1	1 000	-	1 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2013 CATEGORIE B TF	1 000	-	1 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2016/1 C-TF	1 000	-	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2010-2 TV	976	1 464	976
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTE 2010 CA TF	966	-	2 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJ BANK 2010	857	1 285	1 285
EMPRUNT OBLIGATAIRE UIB 2009-1	800	1 000	800
EMPRUNT OBLIGATAIRE AIL 2013-1 TV	800	1 200	1 200
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTK 2014-1	800	-	800
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATB SUB 2009 A2	750	1 000	1 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2015-1	601	-	1 500
EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2015 CB TV	500	-	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE SERVICOM 2012 TV	400	600	600
EMPRUNT OBLIGATAIRE HANNIBAL LEASE 2013/1 TV	400	600	600
EMPRUNT OBLIGATAIRE EO AIL 2014-1 5 ANS TF	400	500	400
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTK 2012	400	600	400
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2009-2	300	600	300
EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2014-2-TF	240	300	300
EMPRUNT ATTIJARI LEASING 2012-1	200	400	400
EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2015 CA TF	200	-	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE CHO COMPANY	150	188	150

EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2013/1 TF	60	80	60
EO BANQUE DE L'HABITAT SUBORDONNE 2015 5 ANS TF	35	7 000	5 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE BTK 2009	-	4 999	7 618
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2010-1 TF	-	1 110	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE UIB 2012-1	-	3 527	2 027
EMPRUNT OBLIGATAIRE TIJARI LEASING 2010-1	-	700	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2010-2	-	60	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE SIHM 2008 TC	-	400	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE STB 2008-1 C	-	1 300	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE STB 2008-1 B	-	281	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE UIB 2011-2	-	571	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE STB 2011	-	857	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE T L 2011-3	-	2 000	2 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATB SUB 2009 A1	-	300	300
EMPRUNT OBLIGATAIRE T.L 2011/1 TV	-	40	40
EMPRUNT OBLIGATAIRE T.L 2010/2 TV	-	60	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2013/2 TF	-	1 600	1 600
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL 2014-1 5 ANS TF	-	2 000	1 600
EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE FACTORING 2014-1	-	4 150	4 150
EMPRUNT OBLIGATAIRE EO ATL 2014-3 5 ANS TF	-	2 000	2 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2015-1 TF	-	1 403	2 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE HL SUBORDONNE 2015-01 7 ANS TF	-	-	2 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2013	-	-	1 200
EMPRUNT OBLIGATAIRE BH 2015 CATEGORIE B TF	-	-	2 000
Total	186 397	175 584	178 864

4.3.7 Emprunts Obligataires émis par Amen Bank au 30 juin 2016 :

(En mDT)

Catégories	Montant	Durée	Taux	Échéance	Encours en 2016
Amen Bank 2006	40 000	10 ans	TMM+1%	29-janv-17	4 000
AB subordonné 2008 A	20 000	15 ans	6,50%	21-mai-23	9 333
AB subordonné 2008 B	20 000	20 ans	7,00%	21-mai-28	12 000
AB subordonné 2009 Fixe	30 000	15 ans	5,45%	30-sept-24	13 992
AB subordonné 2009 Var	30 000	15 ans	TMM+0,85%	30-sept-24	17 994
AB subordonné 2010	80 000	15 ans	TMM+0,85%	31-août-25	47 984
AB subordonné 2011 Fixe	40 500	10 ans	6,10%	26-sept-21	20 250
AB subordonné 2011 Var	9 500	10 ans	TMM+1%	26-sept-21	4 750
AB subordonné 2012 Var	40 000	10 ans	TMM+1,3%	17-sept-22	24 000
AB subordonné 2012 Fixe	10 000	10 ans	6,25%	17-sept-22	6 000
AMEN BANK 2014 catégories A	38 800	5 ans	7,35%	27-fev-22	31 040
AMEN BANK 2014 catégories B	500	7 ans	TMM+1,9%	27-fev-22	400
AMEN BANK 2014 catégories A	20 700	5 ans	7,45%	27-fev-22	20 700
AMEN BANK 2016 catégories A	46 655	5 ans	7,40%	21-nov-21	46 655
AMEN BANK 2016 catégories A	23 345	7 ans	7,50%	21-nov-23	23 345
Total	450 000				282 443

4.3.8 Structure des souscripteurs à l' Emprunts Obligataires « Amen Bank 2016-1»:

L'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank 2016 » a été ouvert aux souscriptions le 29/12/2014 et clôturé le 27/02/2015. La structure des souscripteurs se présente comme suit :

Catégorie souscripteur	Montant	En %
Assurances	11 200	16,00%
Banques	9 000	12,86%
OPCVM	35 550	50,79%
Autres	14 250	20,36%
	70 000	100%

4.3.9 Principaux indicateurs et ratios :

(En mDT)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts de la clientèle	5 224 553	5 089 757	5 142 391
Créances nettes sur la clientèle	5 951 069	6 100 492	5 971 463
Créances douteuses et litigieuses	1 231 677	1 048 716	1 101 619
Créances brutes de la clientèle (Bilan&H.bilan)	7 397 705	7 512 498	7 273 492
Total des capitaux propres	680 102	669 782	671 172
Total des capitaux propres avant résultat	644 357	610 658	610 714
Réserve de réévaluation	423	423	423
Capital social	122 220	122 220	122 220
Total bilan	8 064 516	7 990 654	7 940 054
PNB	135 549	135 338	255 935
Commissions nettes	35 702	31 767	64 514
Emprunts et ressources spéciales	885 063	928 129	911 881
Charges générales d'exploitation	9 703	8 995	17 945
Frais de personnel	38 453	34 732	73 842
Provisions sur créances classées	401 132	390 462	384 432
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	120 071	108 970	105 286
Provisions collectives	68 458	39 316	52 951
Agios réservés	246 221	198 383	212 183
Provisions et agios réservés	835 882	737 131	754 852
Résultat d'exploitation	37 773	61 461	65 775
Bénéfice Net	35 745	59 124	60 458
Dividendes	-	-	24 444
Fonds propres nets (*)	878 219	884 964	857 021
Les actifs pondérés par les risques	6 942 672	7 021 491	6 792 467

(*) Les fonds propres tiennent compte du montant global des emprunts subordonnés émis et considérant qu'aucun remboursement en capital n'est intervenu au cours de la période, sachant que les emprunts subordonnés ne peuvent être pris en compte pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant du et dans la limite fixée par la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991.

PRINCIPAUX RATIOS :

• Ratios de structure :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Total capitaux propres / Total Bilan	8,43%	8,38%	8,45%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	64,78%	63,70%	64,77%
Emp. et res. spéciales / Total Bilan	10,97%	11,62%	11,48%
Créances nettes / Total bilan	73,79%	76,35%	75,21%
Dépôts de la clientèle / Créances nettes sur la clientèle	87,79%	83,43%	86,12%

Les ratios de structure reflètent l'évolution des différents postes du bilan et de sa structure.

Au titre du premier semestre 2016, le total du bilan a enregistré une augmentation de 73,9 MDT ou 0,92%. Cette augmentation est la résultante de l'augmentation et la diminution des postes d'actifs.

Les emprunts et ressources spéciales ont enregistré une diminution de 43,1 MD ou 4,64%.
Pour les dépôts de la clientèle ils ont enregistré une hausse de 134,8 MD.

Ces différentes évolutions ont affecté les ratios de structure :

- Les capitaux propres ayant augmenté à un taux supérieur à celui du total du bilan, le ratio Capitaux Propres/ total de bilan a atteint 8,4% pour juin 2016,
- Le ratio de dépôts de la clientèle sur total bilan a augmenté de 1,1% par rapport à au 30/06/2015,
- Les créances nettes ayant diminué au taux de 2,45%, taux supérieur à celui du total de bilan, leur part dans le total actif a donc diminué pour passer de 76,35 % % au 30/06/2015 contre 73,79 % au 30/06/2016
- Le taux de couverture des créances par les dépôts de la clientèle est passé de 83,43% à 87,79%.

• Ratios de productivité :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Charges générales d'exploitation/PNB (en %)	7,16%	6,65%	7,01%
Frais de personnel/PNB (en %)	28,37%	25,66%	28,85%
Commissions nettes /Frais de personnel (en %)	92,84%	91,46%	87,37%

Les ratios de productivité de la banque présentent des résultats qui témoignent d'une baisse de la productivité du facteur travail et de l'amélioration d'autres facteurs:

- Les frais de personnel rapportés au PNB ont augmenté de 2,71% passant de 25,66% en Juin 2015 à 28,37% en juin 2016.
- Ces frais sont couverts par les commissions à hauteur de 92,84 % au 30/06/2016 contre 91,46 % au 30/06/2015,
- Les charges générales d'exploitation représentent 7,16 % du PNB de juin 2016 contre 6,65 % au 30/06/2015.

- **Ratios de rentabilité :**

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
R.O.E=Bénéfice net/ (total des capitaux propres avant résultat- réserves de réévaluation)	5,55%	9,69%	9,90%
R.O.A= Bénéfice net/Total bilan	0,44%	0,74%	0,76%
Bénéfice net/PNB	26,37%	43,69%	23,62%
PNB/Total Bilan	1,68%	1,69%	3,22%
Taux de dividendes en % du nominal	-	-	22,00%
Commissions nettes/PNB	26,34%	23,47%	25,21%

Le bénéfice net rapporté au PNB a diminué de 17,32% en passant de 43,69% au titre du premier semestre 2015 à 26,37% en juin 2016.

- **Ratios prudentiels :**

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
LCR	84,8%	59,8%	77,6%
Ratio de solvabilité après affectation du résultat (fonds propres nettes / risques encourus)	12,65%	12,60%	12,62%

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en exploitation depuis janvier 2015 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

Au 30/06/2016, ce ratio a atteint un niveau de 84,8% contre un seuil réglementaire minimum de 60% en 2015.

Le ratio de solvabilité 30/06/2016, compte non tenu des engagements de financements donnés, a connu une hausse par rapport à 30/06/2015 pour se situer à un niveau de 12,65% pour un ratio règlementaire de 8%.

- **Ratios de risques :**

(En mDT)

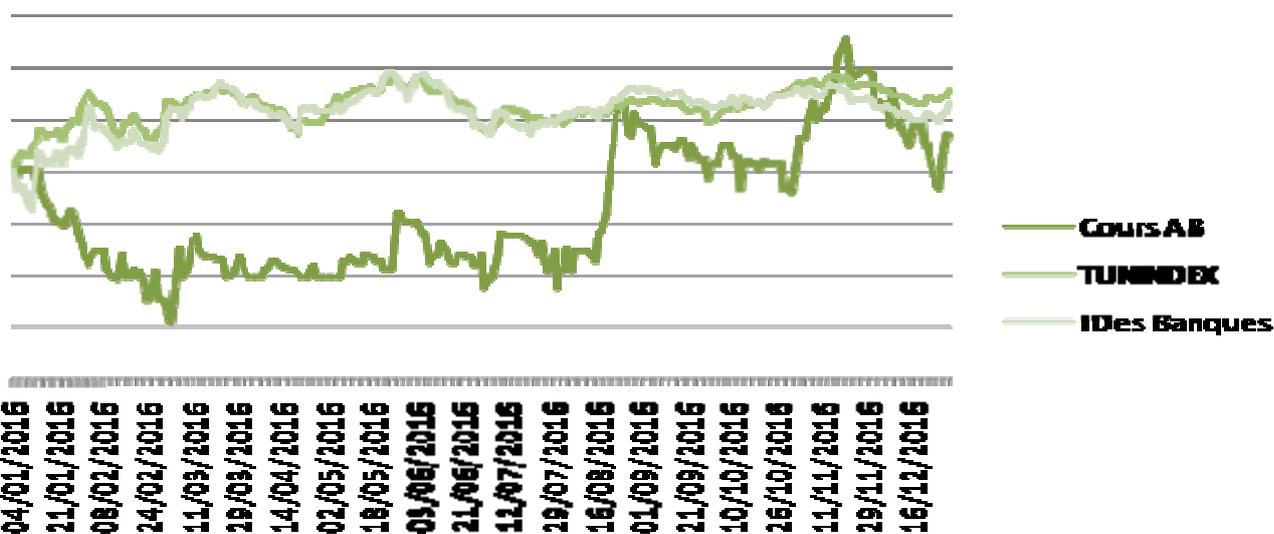
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
CDL	1 231 677	1 048 716	1 101 619
Provisions & Agios réservés	835 882	737 131	754 852
Créances brutes sur la clientèle (Bilan et H.B)	7 397 705	7 512 498	7 273 492
CDL / Créances brutes	16,65%	13,96%	15,15%
Provisions & agios réservés / CDL	67,87%	70,29%	68,52%

CDL= Créances Douteuses et Litigieuses

4.3.10 Indicateurs Boursiers :

4.4 INDICATEURS BOURSIERS :

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Bénéfice par action (en DT)		2,473	3,648	4,274
Dividende par action (en DT)		1,1	1	1
Taux de dividende en % de la valeur nominale		22,00%	20,00%	20,00%
Nombre d'actions	25 462 500	24 444 000	24 444 000	24 444 000
Cours le plus haut (en DT)	26,40	27,50	31,15	35,85
Cours le plus bas (en DT)	20,00	23,00	24,80	29,10
Cours de fin de période	24,20	23,39	26,19	31
Capitalisation fin de période (en mDT)	616 193	571 745	640 188	757 764
Dividende yield (Dividende / cours)		4,70%	3,82%	3,23%
Payout (pourcentage du bénéfice distribué)		44,47%	27,41%	22,50%
PER (cours / bénéfice par action)		9,46x	7,18x	7,25X
Price to Book Value (capitalisation boursière / capitaux propres)		0,85x	1,01X	1,27X



Le cours d'Amen Bank a clôturé l'année avec une performance notable de 11.89 % soit supérieure à la performance du marché et en ligne avec l'indice bancaire. En effet, le Tunindex, l'indice phare du marché, a affiché une hausse de 8.86% quant à l'indice bancaire il a affiché une performance remarquable de 11.29%.

Le volume de transactions quotidien moyen du titre Amen Bank pour l'année 2016 est de 52 289 dt contre 49 537 dinars pour l'année 2015, soit une évolution de 5.56%.

Chapitre-5: ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l'activité, le contrôle, les seuils de participation dans d'autres sociétés, etc...., avec l'imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions.

Dans ce cadre, Amen Bank s'engage à se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser, le cas échéant, sa situation dans les délais fixés par ladite loi.

5.1 CONSEIL DE SURVEILLANCE:

5.1.1- Membres du Conseil de Surveillance :

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Rachid BEN YEDDER	Lui-même	Président	2015-2017*	Tunis
Rached FOURATI ***	Lui-même	Vice-président membre indépendant	2015-2017*	Tunis
Nébil Ben YEDDER	Lui-même	Membre	2015-2017*	Tunis
PGI. SA	Selma BABBOU	Membre	2015-2017*	Tunis
COMAR. S.A	Hakim BEN YEDDER	Membre	2015-2017*	Tunis
PARENIN S.A	Mohamed EL Fadhel KHALIL	Membre	2015-2017*	Tunis
La société LE PNEU	Zakaria BELKHOJA	Membre	2015-2017*	Tunis
Ridha BEN GAIED	Lui-même	Membre (représentant les petits porteurs)	2015-2017*	Tunis
John P, KHOURI**	Lui-même	Membre	2014-2016	Tunis
Mourad MHIRI	Lui-même	Membre	2015-2017*	Tunis
Zeineb GUELLOUZ ***	Elle-même	Membre indépendant	2015-2017*	Tunis
Slaheddine LADJIMI ****	Lui-même	Membre indépendant	2016-2017*	Tunis

* Mandats renouvelés par l'AGO du 03/06/2015.

** L'AGO du 28/06/2013 a confirmé la réservation d'un siège du Conseil de Surveillance à une personne physique à proposer par la Société Financière Internationale et les parties liées.

L'AGO du 19/06/2014 a ratifié la nomination de Monsieur John P.KHOURI en tant que membre du Conseil de Surveillance pour un mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2016.

*** Conformément à l'article 47 de la circulaire BCT n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, madame Zeineb GUELLOUZ, monsieur Slaheddine Ladjimi et monsieur Rached FOURATI, en tant que membres indépendants au sein du Conseil de Surveillance d'AMEN BANK ne détiennent pas une participation directe ou indirecte dans le capital d'AMEN BANK.

**** Nommé par le Conseil de surveillance du 25 août 2016 en remplacement de feu M. Béchir Ben Yedder, pour le mandat restant. Cette nomination sera soumise à la ratification dans le prochaine AGO.

5.1.2- Fonction des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire dans la Banque :

Membre	Fonction au sein de la banque	Mandat/Date d'entrée en fonction	Adresse
Rachid BEN YEDDER	Président du Conseil de Surveillance	2015-2017*	Tunis
Rached FOURATI	Vice-président du Conseil de Surveillance	2015-2017*	Tunis
Ahmed EL KARM	Président du directoire	2015-2017*	Tunis
Karim BEN YEDDER**	Directeur Général, Membre du Directoire	2015-2017*	Tunis
Mehrez RIAHI	Membre du Directoire	2015-2017*	Tunis
Néji GHANDRI	Membre du Directoire	2015-2017*	Tunis

* Mandats renouvelés par le Conseil de Surveillance du 03/06/2015.

** Nommé en tant que Directeur Général par le Conseil de Surveillance du 03/06/2015.

Il est à signaler que :

- Monsieur Rached Fourati (président), Madame Selma Babbou et Monsieur Zakaria Belkhoja sont membres du Comité Permanent d'Audit Interne.
- Madame Zeineb Guellouz (présidente), Monsieur Hakim Ben Yedder, et Monsieur John. P Khoury, sont membres du Comité supérieur des risques.
- Monsieur Ahmed El Karm (président), Monsieur Nébil Ben Yedder, Monsieur Ridha Ben Gaied, et Monsieur Mohamed El Fadhel Khalil, sont membres du Comité Exécutif de Crédit.
- Monsieur Rachid Ben Yedder (président), Monsieur Rached Fourati, Monsieur Nébil Ben Yedder, Monsieur Ridha Ben Gaied, Madame Salma babbou et Monsieur Slahdine Iadjimi, sont membres du comité de rémunération.
- Les autres membres du Conseil de Surveillance et du Directoire n'ont pas de fonction dans la Banque.

5.1.3- Principales activités exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années par les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire :

Membres	Activités exercées en dehors de la banque
Rachid BEN YEDDER	- PDG Sté de participation, de gestion et d'investissement PGI+ Vice président Sté COMAR
Zied KASSAR	- PDG Sté SICAR AMEN
Ridha BEN GAIED	- PDG Sté des produits industriels des pâtisseries alimentaires
Mourad M'HIRI	- PDG Sté Touristique El Mouradi (STM) - PDG Sté d'Investissement Touristique du Sahel (SITS) - PDG Sté Touristique et Thermale Kroumirie (STTK)
Nébil BEN YEDDER	- PDG Sté GENERAL DRINKS - PDG Sté CAFE BONDIN
Mahmoud BABOU	- DGA de la PGI
Mehrez RIAHI	- Néant
Néji GHANDRI	-Néant
Rached FOURATI	-Néant
Zeineb GUELLOUZ	-Néant
John P, KHOURI	-Néant
Slaheddine LADJIMI	-Néant

5.1.4- Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Rachid BEN YEDDER	- Vice Président Sté COMAR - PGI Holding (Président du Conseil d'Administration) - PARENIN (administrateur)
Ridha BEN GAIED	- Sté des produits industriels des pâtisseries alimentaires-SPIPA, (Président du Conseil d'Administration)
Mourad M'HIRI	- MEUBLATEX (Vice président directeur général) - PANOBOIS (Vice président directeur général) - Tissages Meublalex (Vice président directeur général)
Nébil BEN YEDDER	- PGI (administrateur) - SICOF (administrateur) - PARENIN (administrateur)
Karim BEN YEDDER	- PGI (administrateur) - SICOF (administrateur) - COMAR (administrateur) - PARENIN (administrateur)
Ahmed EL KARM	- MLA (Président du Conseil de Surveillance) - AMEN PROJECT (administrateur) - AMEN CAPITAL (Président du Conseil d'Administration) - SICAR AMEN (Président du Conseil d'Administration)
Mehrez RIAHI	- TUNISIE LEASING (administrateur) - SICAR AMEN (administrateur) - AMEN CAPITAL (administrateur)
Néji GHANDRI	- TUNISYS (administrateur) - AMEN SYSTEME (administrateur)
Rached FOURATI	- Néant
Zeineb GUELLOUZ	- Néant
John P, KHOURI	- Néant
Slaheddine LADJIMI	- Néant

5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil de Surveillance dans la société qu'ils représentent :

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
PGI. SA	Selma BABBOU	DGA de la société
COMAR. S.A	Hakim BEN YEDDER	DG de la société
PARENIN S.A	Mohamed EL Fadhel KHALIL	PDG de la société
La société LE PNEU	Zakaria BELKHOJA	Conseiller

5.2- INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE AU 31-12-2016:

	Président du Conseil de Surveillance		Membres du Conseil de Surveillance et des différents comités		Président du Directoire		
	Charge 2016	Passif au 31/12/2016	Charge 2016	Passif au 31/12/2016	Charge 2016	Charges sociales	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	300 000	-	320 000	525 000	775 812	175 215	831 085
Avantages postérieurs à l'emploi							
Autres avantages à long terme							
Indemnités de fin de contrat de travail							
Paiements en actions							
TOTAL	300 000	-	320 000	525 000	775 812	175 215	831 085

	Membres du Directoire		
	Charge 2016	Charges sociales	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	1 680 520	384 545	1 709 531
Avantages postérieurs à l'emploi			
Autres avantages à long terme			
Indemnités de fin de contrat de travail			
Paiements en actions			
TOTAL	1 680 520	384 545	1 709 531

5.3- CONTROLE :

Commissaires Aux Comptes	Adresse	Mandat
FINOR Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Représentée par : Mr. Walid BEN SALAH	Immeuble International City Center Tour des bureaux Centre Urbain Nord 1082 – Tunis -TUNISIE Tél : 70 728 450 FAX : 70 728 405	2015-2017*
Cabinet FMBZ – KPMG Tunisie Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Représentée par : M. Moncef BOUSANNOUGA ZAMMOURI	Immeuble KPMG- 6, rue du Riyal-, Les Berges du Lac –1053 Tunis. Tel: 71 194 344 Fax: 71 194 320	2016-2018**

* Mandat renouvelé par l'AGO du 03-06-2015.

** Nommé par l'AGO du 16-06-2016 en remplacement du cabinet A-M-C ERNST & YOUNG.

Chapitre- 6: RENSEIGNEMENTS CONCERNANTS L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Évolution récente :

L'évolution de l'exploitation de la banque entre le 31-12-2016 et le 31-12-2015 s'est caractérisée par :

1. Le produit net bancaire a augmenté de 14,9% pour se situer à 290 063 mDT,
2. Une augmentation des produits d'exploitation bancaire de 3,2%,
3. Une diminution des charges d'exploitation bancaire de 5,4%,
4. Une augmentation des charges opératoires de 7,4 %,

L'évolution de l'activité de la banque entre le 31-12-2016 et le 31-12-2015 s'est caractérisée par :

5. Le portefeuille titres a augmenté de 21,5 %,
6. L'encours des crédits a diminué de 1,4 %,
7. Les dépôts de la clientèle ont légèrement diminué de 0,5 %,
8. Les emprunts et ressources spéciales ont augmenté de 0,3%,

6.2- Mesure et analyse des écarts et des performances réalisées au 31/12/2016 par rapport aux prévisions relatives au Business plan de la période allant de 2016 à 2020:

La confrontation des réalisations au 31/12/2016 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2016 telles que publiées au niveau du précédent document de référence et fait ressortir les taux de réalisation suivants:

(En mDT)

Rubriques	Indicateurs d'activité au 31/12/2016	Prévision 2016	Écart	Taux de réalisation
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 116 107	5 319 986	203 879	96%
Emprunts et Ressources spéciales	914 129	957 668	43 539	95%
Principales ressources	6 030 236	6 277 654	247 418	96%
Créances sur la clientèle	5 890 736	6 225 841	335 105	95%
Portefeuille titres	1 794 408	1 737 412	-56 996	103%
Principaux emplois	7 685 144	7 963 253	278 109	97%
Produits d'exploitation bancaires	621 861	636 584	14 723	98%
Charges d'exploitation bancaires	327 798	352 011	24 212	93%
Produit Net Bancaires	294 063	284 573	-9 489	103%
Dotation aux provisions	83 794	85 000	1 206	99%
Frais de personnel	78 902	82 703	3801	95%
Charges générales d'exploitation	19 708	20 098	390	98%

Amen Bank atteste qu'aucune autre information nouvelle relative au présent chapitre n'est intervenue depuis la date d'enregistrement du Document de Référence « Amen Bank 2016 » enregistré par le CMF le 30/04/2016 sous le N°16-004.